h.
No. 16.

God 769
Fr. 489.315
Barless.
102483

00102483

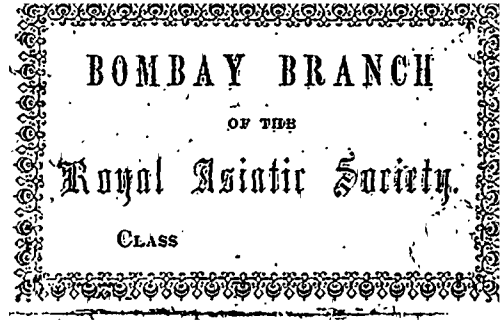

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 June, 2018

ESSAI HISTORIQUE

SUR LA

PRONONCIATION DU GREC

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR

PAUL BARET

DOCTEUR ET LAURÉAT DE LA FACULTÉ DE DROIT
CHARGÉ EN 1873-75 D'UNE MISSION SCIENTIFIQUE EN ITALIE ET EN GRÈCE
AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE PARIS

PARIS
IMPRIMERIE DE E. DONNAUD
9, RUE CASSETTE, 9.

1878

A MON VENERE MAITRE

M. É. EGGER

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

TÉMOIGNAGE DE RECONNAISSANCE

PAUL BARET

ESSAI HISTORIQUE

SUR LA

PRONONCIATION DU GREC

Ce n'est pas un traité, c'est une histoire que nous voulons faire : nous ne prétendons point enseigner quelle est la vraie, la bonne prononciation du grec, qui n'est qu'une pure chimère, mais nous essaierons d'indiquer, autant que le permet l'état des documents, comment on a prononcé cette langue en tel et tel lieu, à telle et telle époque, nous occupant surtout de l'Attique et du dialecte commun. Jusqu'à présent, la question a été ou mal posée, ou traitée d'une façon incomplète. Aux deux derniers siècles, et même dans le nôtre, on tenait pour Reuchlin, disciple des Grecs modernes, ou pour Erasme et ses sectateurs : il y avait l'orthodoxie et la réforme. C'est en 1528 que la querelle commença; on prononçait alors comme

les Grecs modernes (1) : dans un dialogue moitié plaisant, moitié sérieux, Erasme attaqua cette prononciation (2), il eut ses partisans et ses adversaires, la dispute s'échauffa, et voilà trois siècles qu'elle dure.

Nous croyons devoir indiquer ici les auteurs qui ont soutenu la prononciation traditionnelle (3) :

1. Achilles Statius (Estaço). *Observationes difficilium aliquot locorum græcorum latinorumque*; Louvain 1552 — et dans le *Thesaurus criticus* de Gruter, II, p. 893 et 894.

2. Etienne Gardiner, évêque de Winchester; Bâle 1555 — et dans la *Sylloge* d'Havercamp, II, p. 181-468 sous ce titre : *J. Checi de pronuntiatione græcæ potissimum linguæ disputationes cum Stephano Vintoniensi episcopo septem contrariis litteris comprehensæ* (4).

3. Martinus. *Pro veteri et vera græcarum litterarum pronun-*

---

(1) Voyez par exemple Rabelais, *Pantagruel*, liv. II, ch. IX : « Despota tinyn panagathe! diati sy mi ouk artodotis? » etc.

(2) Il n'a pourtant pas cessé d'en faire usage, comme on peut le voir par son Colloque de l'*Echo* — c'est sans doute ce qui a donné lieu à la fable rapportée par Vossius (*Aristarchus*, liv. I, chap. XXVIII); et dans une lettre adressée en 1518 à Jean Lascaris, pour lui offrir une chaire de grec à Louvain, Erasme approuve la prononciation des Grecs modernes : « ... Meum consilium semper fuit, ut adscisceretur Græcus natus, unde germanam græci sermonis pronunciationem imbibant auditores » (Edition de Bâle 1540, in-fol, III, p. 128). Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. H. Vast, professeur au lycée Bonaparte; on le trouve d'ailleurs chez F. Nève, *Mémoire historique et littéraire sur le collége des trois langues à l'Université de Louvain*; Bruxelles 1856, in-4°, p. 200-201.

(3) Les meilleures bibliographies sur cette matière sont celles — de Fischer, *Animadversiones ad Velleri grammaticam*; Leipsig 1798, I, p. 19 — et de Mullach, *Grammatik der gricchischen Vulgarsprache in historischer Entwickelung*; Berlin 1856, p. 117 et s.

(4) On y trouve le fameux édit de 1542, par lequel Gardiner, qui était chancelier de l'Université de Cambridge, prohiba sous les peines académiques les plus sévères, l'usage de la prononciation érasmienne.

tiatione ad Mekerchum libellus (de 1570, selon Mullach; publié à Oxford en 1712, selon Havercamp : c'est sans doute une réimpression, ou bien l'ouvrage était resté manuscrit) dans Havercamp, II, p. 580.

4. Erasme Schmidt. *Discursus de pronuntiatione græca antiqua contra νεόφυτον*; Wittemberg 1615, à la suite de l'ouvrage intitulé : *Cyrilli vel ut alii volunt Johannis Philoponi opusculum utilissimum de differentiis vocum græcarum*, p. 213-255 — et dans Havercamp, II, p. 625-674.

5. Simon Portius, dans sa *Grammatica linguæ græcæ vulgaris*, p. 3 et 4; Paris 1638.

6. J. Phil. Pareus. *Assertio antiquæ pronuntiationis linguæ græcæ etc.*; Hanoviæ 1640 (cité par Mullach, p. 119).

7. J. Rodolph. Wetstein. *Pro græca et genuina linguæ græcæ pronuntiatione contra novam atque a viris doctis passim propugnatam pronuntiandi rationem orationes apologeticæ* (9 discours prononcés de 1676 à 1680); Amsterdam 1681, 218 p. in-8°.

8. Ménage (mort en 1692). Voyez *Menagiana*, II, p. 191 et 192 de la 3e édition; Paris 1715, in-12.

9. Kirchmaier. *Ex philologia Græcorum germanam pronuntiationem græcæ linguæ vocalium et diphtongorum eruditis disceptandam proponit Kirchmaierus;* Wittemberg 1706, 40 p. petit in-4°.

10. Capperonnier. Traité sur l'ancienne prononciation de la langue grecque; 1707, 783 p. in-fol. (1). Mscr. de la Bibliothèque nationale, n° 9185.

---

(1) Ouvrage érudit récompensé par la Sorbonne le 7 mai 1707. L'auteur a failli appliquer la méthode historique : il commence par donner une liste chronologique des écrivains où il prendra ses preuves, et il distingue les Grecs et les Latins; il met soigneusement à part ceux dont le siècle est incertain, il fait usage des inscriptions et des médailles, il connaît comme pas un les manuscrits et leur date, il les a tous lus, sauf neuf qu'il indique; malheureusement il s'est laissé prévenir, et il l'avoue : « Je n'ai jamais pu me défaire d'un certain préjugé en faveur de la prononciation usitée dans tout l'Orient, quoiqu'elle passe aujourd'hui pour nouvelle dans l'esprit de certaines personnes. » p. 132. « Les conférences que j'eus là-dessus avec M. Coraï, Grec de l'île de Chio, » — (était-ce un ancêtre du célèbre Coray qui naquit à Smyrne en 1748?) — « augmentèrent mon inclination pour une prononciation qui seule est en

11. J. Adolph. Muller. Programm von der allerbilligsten Art das Griechische auszusprechen (cité sans date par Mullach après la dissertation de Kirchmaier).

12. Zerbst (1724), *in Bidermanni Actis scholasticis*; Leipsig 1741, I, p. 45 et s. (cité par Mullach).

13. Placentini. *De recta græci sermonis pronuntiatione dissertatio* (contre Reiffenberg); à la suite de son *Epitome græcæ palæographiæ*; Rome 1735, in-4°, p. 119-144. Mullach cite en outre une refonte du même écrit faite en réponse à Reiffenberg; Rome 1751.

14. Thomas Velasti, de Chio. *Dissertatio de litterarum græcarum pronuntiatione* (contre Reiffenberg); Rome 1751, 111 p. in-4°.

15. Beyer. Ueber die Aussprache des griechischen Sprache; dans le *Nouveau Mercure allemand* (der neue teutscher Mérkur), 1802, II, p. 254 et s.

16. Hase. Sollen wir die Neugriechen in ihrer Aussprache des Altgriechischen nachahmen? dans la même revue, 1803, II, p. 266-295.

17. Γεωργιάδης. Πραγματεία περὶ τῆς τῶν Ἑλληνικῶν στοιχείων ἐκφωνήσεως... ἑλληνιστὶ καὶ λατινιστὶ φιλοπονηθεισα. Paris, Vienne et Leipsig, 1812, 189 p. in-8°.

---

usage parmi tout ce qui reste de Grecs naturels... J'avais donc déjà beaucoup de penchant pour la prononciation des Grecs, quand je m'y déterminai absolument par une lecture faite au hasard; ce fut en lisant Eustathe, célèbre commentateur d'Homère. Eustathe n'est pas *un de ces nouveaux Grecs* venus en Occident depuis que la ville de Constantinople fut prise par Mahomet II; cet auteur vivait *au milieu du* XIIe *siècle..., il ne remarque pas que la prononciation de sa langue ait jamais changé.* » Dès lors toute distinction de temps et de lieu s'efface dans l'esprit de l'auteur, et il n'a plus d'autre souci que de mettre d'accord avec les homonymes cités par Eustathe, tous les passages des auteurs anciens. Il reconnaît sans doute que l'écriture de certains mots ayant changé, la prononciation aussi a changé, mais il n'accorde pas que les mêmes lettres et les mêmes diphtongues aient été prononcées diversement à diverses époques. Il cite en ce sens Scaliger : notes sur Ausone, I, ch. xxii; Scaligeriana, p. 44, sur le mot *beta*, 45, 128; notes sur Eusèbe, p. 118; — Canter, de la manière de corriger les fautes des anciens Grecs, p. 9; — Casaubon, notes sur Athénée, X, ch. xx, et XI, ch. v; — Saumaise, sur les inscriptions d'Hérode Atticus, et De la langue hellénistique, p. 62.

18. Ideen über unsere Erasmische Aussprache des Altgriechischen ; 1818, in den Wien. Jahrbüchern, VI, p. 123 et s. (1) (cité par Mullach).

19. Pickering. Essay on the greek language, 1818; dans les *Memoirs of the American Academy*, vol. IV (cité par Mullach, et par Ellissen p. 119).

20. Ἰοάννης Μαρτινόβος (2). De la prononciation des lettres grecques (en russe). Vers 1825.

21. Minoïdes Mynas. *Calliope* ou *Traité sur la véritable prononciation de la langue grecque*; Paris 1825, 158 p. in-8°.

22. Fl. Lécluze. Dissertation sur la prononciation grecque; Toulouse 1829, 24 p. in-8°.

23. Bloch. Revision der Lehre von der Aussprache des Altgriechischen; Altona et Leipsig 1826, 385 p. in-8°. — Lehre von den einzelnen Lauten und ihren bezeichnungen in der alten Griechischen Sprache, historisch-kritisch entwickelt und begründet (en danois); Copenhague 1829-31. — Zweite Beleuchtung der Matthiæ 'schen Kritik, die Aussprache des Altgriechischen betreffend; Altona 1832 (3). — Enfin, contre Henrichsen : Fortsatte Undersœgelser om det galme Helleniske Sprogs rette Udtale ; Copenhague 1841 (cité par Mullach).

24. Οἰκονόμος. Περὶ τῆς γνησίας προφορᾶς τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης; Saint-Pétersbourg 1830, 814 p. in-8°.

25. Rob. Winckler. *De Græcorum veterum quum lingua tum pronuntiatione adversus Kreuzerum disputatio. Vratislaviæ*, 2 brochures, 1843-44 (cité par Mullach).

26. Alexandre. Rapport adressé au Ministre de l'Instruction publique, dans le *Journal de l'Instruction publique*, 1846, no 50.

27. Dehèque. Théorie sommaire de la véritable prononcia-

---

(1) Traduit en grec par Ἄνθιμος Γαζῆς dans le Λόγιος Ἑρμῆς (Mullach).

(2) C'est ainsi que le nom de l'auteur, qui n'est pas un Grec, est traduit par Οἰκονόμος, p. 14, *in fine*.

(3) On peut voir dans Henrichsen, p. 4, l'indication de quelques autres écrits de Bloch reproduits en substance dans ceux qui sont cités ici, et de quelques articles en sens contraire dont ils furent l'occasion.

tion du grec. Extrait de la *Gazette de l'Instruction publique* du mois d'août 1846 ; 9 pages in-8°.

28. Thiersch. Verhandlungen der Versammlung deutscher Philologen in Erlangen (1851); Erlangen 1852, in-4°, p. 23 et 24.

29. Ellissen. Zur Befürwortung der nationalgriechischen Aussprache in ihrer Anwendung auf das Altgriechische; dans les Verhandlungen der Versammlung deutscher Philologen in Göttingen (1852); Göttingen 1853, in-4°, p. 106-144.

30. Télfy. Studien über die Alt-und Neugriechische, und über die Lautgeschichte (1) der griechischen Buchstaben ; Leipsig 1853, 129 p. in-8°.

31. Gherardo Nerucci. La pronuncia della lingua greca esposta praticamente per l'uso degl'Italiani e delle scuole; Florence 1862, 172 p. in-12.

32. Georg Schuh. Ueber den Iotacismus der griechischen Sprache; en deux parties, Munich 1862-63, 86 p. in-4°.

33. Bursian. Verhandlungen der zwanzigsten Versammlung deutscher Philologen in Francfurt am Main (1861); Leipsig 1863, in-4°, p. 183-194.

34. Anastase de Lunzi. *De pronunciatione linguæ græcæ* (thèse); Berlin 1864.

35. Gialussi, De la véritable prononciation et de la lecture de la langue grecque ; Paris 1864, 32 p. in-8°.

36. Scholz. Uber die Aussprache des Griechischen; dans la Zeitchrift für das Gymnasialwesen; Berlin 1868, p. 355 et suiv. (cité par Blass, p. 1, et par Παπαδημητρακόπουλος, *passim.*)

37. Rangabé. Préface de la *Grammaire abrégée du grec actuel*, 2e édition; Paris 1873, p. 1-32. — Remarques sur la prononciation du grec, dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, année 1873, p. 114 à 132.

38. Παπαδημητρακόπουλος. Βάσανος τῶν ἀποδείξεων τῶν ἐκ τῆς γραφῆς

(1) La méthode historique apparaît de temps en temps chez cet auteur, par exemple p. 73 et s., à propos de l'υ, mais il la néglige le plus souvent, parce qu'il est prévenu en faveur de la prononciation des Grecs modernes.

καὶ τῆς ἐτυμολογίας λαμβανομένων ὑπὲρ τῆς ἐρασμικῆς προφορᾶς; dans l'Ἀθήναιον, t. II, 1874, p. 323-358, et t. III, 1875, p. 26-71.

Les partisans de la prononciation érasmienne ou réformée sont les suivants :

1. Alde Manuce mort en 1515. *Aldi Manutii (avi) de vitiata vocalium ac diphtongorum pronuntiatione πάρεργον*; Venise 1566, 4 p. in-12, à la suite du Traité de l'orthographe (*Orthographiæ ratio*).

2. Erasme. *Desiderii Erasmi Roterodami de recta latini græcique sermonis pronuntiatione dialogus;* Bâle 1528. (On le trouve reproduit dans la *Sylloge* d'Havercamp, II, p. 1 à 180.)

3. Cératin. *Jacobi Ceratini de sono litterarum præsertim græcarum libellus*; Louvain 1529 (*Ibid.* I, p. 353-376.)

4. Clénard, dans sa grammaire grecque : *Institutiones linguæ græcæ*, Louvain 1531.

5. Cheke. *Johannis Checi angli de pronuntiatione græcæ potissimum linguæ disputationes cum Stephano Vintoniensi episcopo septem contrariis epistolis comprehensæ;* Bâle 1555 (dans la *Sylloge* d'Havercamp, II, p. 181-468). La dispute commença vers 1542.

6. Thomas Smith. *De recta et emendata linguæ græcæ pronuntiatione ad Vintoniensem episcopum epistola;* daté de Cambridge 1542 (*Ibid.* p. 469-574.)

7. Guil. Morelii *Alphabetum græcum;* Paris 1550 (cité par Mullach).

8. Théodore de Bèze. *De germana pronuntiatione græcæ linguæ*, 1554. (Havercamp, I, p. 305-352.)

9. Caninius, dans sa grammaire intitulée Ἑλληνισμός; Paris 1555.

10. Vergare, dans sa grammaire : *Francisci Vergaræ de græcæ linguæ grammatica;* Paris 1557.

11. Ramus, dans sa grammaire : *P. Rami grammatica græca;* Paris 1562.

12. Metkerke. *Adolphi Mekerchi brugensis de veteri et recta*

pronuntiatione linguæ græcæ commentarius; Bruges 1565 (Havercamp, I, p. 7-203).

13. Denis Lambin, dans un discours prononcé en 1567 au collége du Cardinal Lemoine (cité par Capperonnier, p. 5).

14. Henri Estienne. *Apologeticum pro veteri ac germana linguæ græcæ pronuntiatione ex hodierna cacophonia in priscam euphoniam facile vindicanda;* daté d'Avignon 1578. (Havercamp, I, p. 387-476.)

15. Scapula. *De veteri et recta græcæ linguæ pronuntiatione;* à la fin de son *Lexicon* daté de Bâle 1579.

16. Juste Lipse. *De recta pronuntiatione latinæ linguæ dialogus (passim);* daté de Leyde 1586.

16. Sylburg. *Alphabetum græcum in quo de græcarum litterarum formis, nominibus, potestate ac pronuntiatione germana disseritur, auctore Frid. Sylburgio;* Francfort 1591, 64 p. in-12.

18. Andreas Helvigius. *Syntagma de nativa græci sermonis pronuntiatione;* à la suite de ses *Etymologiæ dictionum germanicarum;* Francfort 1611, p. 319-337.

19. Vossius, dans son *Aristarchus sive de arte grammatica,* Amsterdam 1635, liv. I, chap. xxviii (1), et II, chap. iv.

20. Lancelot, dans sa *Nouvelle méthode pour apprendre facilement la langue grecque;* Paris 1655.

21. H. C. Henninius. Ἑλληνισμός *seu græcam linguam non esse pronuntiandam secundum accentus;* Utrecht 1734, voyez notamment p. 116 et 119.

22. Adr. de Valois. *Valesiana (opus posthumum);* 1695, in-18, p. 205-207.

23. C. d'Ancillon. *De pronuntiatione vocalis* ἦτα (contre Wetstein), *in miscell. Lips.* t. VI, 1718, p. 64 et suiv. (cité par Mullach).

24. Rollin, dans son *Traité des études,* liv. II, ch. ii, art. 2; Paris 1726.

25. Havercamp. *Sylloge scriptorum qui de linguæ græcæ vera*

(1) « Statuimus, optimo jure *seculo nostro* immutatam esse *vulgarem* græcæ linguæ pronunciationem. » *In fine.*

et recta pronuntiatione commentarios reliquerunt; 2 vol. in-8°, Leyde 1736 et 1740.

26. Giraudeau, dans son *Introductio ad linguam græcam*, p. 366-376 (*appendix de pronuntiatione litteræ* H), Rome 1739; dans l'édition de *La Rochelle*, 1752-55, cet appendice se trouve aux p. 391-400 du tome II.

27. Reiffenberg. *Mirtisbi Sarpedonii pastoris arcadis de vera Atticorum pronuntiatione ad Græcos intra urbem dissertatio*; Rome 1750, in-4° (contre Placentini).

28. Lefranc de Pompignan, dans sa traduction d'Eschyle; Paris 1770, p. 538, note.

29. J. H. Voss, im Deutsch. Museum, 1780, II, p. 250, et 1782, I, p. 213 et suiv. (cité par Mullach).

30. J. M. Fabri *Disputatio quomodo græca in scholis pronuntiori placeat;* Ansbach 1781 (cité par Mullach).

31. Payne Knight, dans son Analitical Essay on greek alphabet, p. 20 *in fine* à 22; Londres 1791, in-4°.

32. Fischer, dans ses *Animadversiones ad Velleri grammaticam;* Leipsig 1798, I, p. 19-22.

33. Hermann. *De emendanda ratione græcæ grammaticæ;* Leipsig 1801, p. 4 et suiv., et 49 et suiv.; voyez cependant p. 54.

34. W. M. Leake, dans ses Researches in Greece; Londres 1814, p. 204.

35. Moore. Remarks on the pronunciation of the greek language (contre Pickering); New-York 1819 (cité par Mullach, et par Ellissen p. 119 et 124.

36. Bœttiger. Ein Wort über die Aussprache des Altgriechischen, im *Wegweiser im Gebiet der Kunst und Wissenschaft*, 1824, p. 146 (cité par Mullach, et par Schuh p. 15).

37. J. C. L. Hantske. *De vocalium græcarum pronuntiatione*; Elberf. 1827 (cité par Mullach).

38. Hallam, dans son *Histoire de la littérature de l'Europe* (1), I, p. 343-344 de la traduction française; Paris 1839.

---

(1) Introduction to the literature of Europe; London 1837-39.

39. KREUSER, dans les *Verhandlungen der Versammlung deutscher Philologen in Ulm*, 1842.

40. LAROCQUE. Lettres sur l'enseignement du grec; dans le *Journal de l'Instruction publique*, 1861, nos 48 et 50.

41. HUMPERDINCK. Ueber die Aussprache des Altgriechischen, dans la *Zeitschrift für das Gymnasialwesen*; Berlin 1868, p. 883 (cité par Blass, p. 1, et par Παπαδημητρακόπουλος, *passim*).

On disputait depuis deux cents ans, quand à la fin du XVIIIe siècle, on commença à s'apercevoir que la question ne peut être résolue qu'au moyen de la méthode historique. Cette méthode a été indiquée ou appliquée, quoique d'une façon peu rigoureuse, ou très-incomplète, par les auteurs suivants :

1. D'ANSSE DE VILLOISON. *Anecdota græca*, II, p. 126 et 127; Venise 1781, in-4° — et lettre à M. Fl. Lécluze, dans le *Magasin encyclopédique*, 7e année (1801), tome V, p. 469.

2. REUVENS. *Collectanea litteraria*; Leyde 1815, p. 151-185.

3. Jules DAVID. Συνοπτικὸς παραλληλισμὸς τῆς ἑλληνικῆς καὶ γραϊκικῆς ἢ ἁπλοελληνικῆς γλώσσης; Paris 1820, p. 3.

4*. SEYFFARTH. *De sonis litterarum græcarum tum genuinis tum adoptivis*; Leipsig 1824, 658 p. in-8°.

5*. LISKOVIUS. Uber die Aussprache des Griechischen, und über die bedeutung der griechischen accente; Leipsig 1825, 250 p. in-8°.

6. MATTHIÆ. *Grammaire raisonnée de la langue grecque*, traduite sur la 2e édition (de 1825) par Gail et Longueville; Paris 1831, p. 31 et suiv.

7*. HENRICHSEN. Ueber die neugriechische oder sogenannte reuchlinische Aussprache der hellenischen Sprache, *traduit*

---

* L'astérisque indique les travaux les plus remarquables.

du danois par Friedrichsen; Parchim et Ludwiglust 1839, 160p. in-8°. — Ce travail est une réfutation très-solide des mauvaises preuves données par les partisans exagérés de la prononciation moderne, par Bloch en particulier. Ce qu'on sait le mieux, selon Henrichsen, c'est « comment on n'a pas prononcé » p. 9.

8*. Pennington. An essay on the pronunciation of the greek language; Londres 1844, 309 p. in-8°.

9. Blackie. The pronunciation of greek; Edimbourg 1852, 84 p. in-8°.

Mais c'est seulement depuis qu'on a mis à profit les travaux de Bopp sur la grammaire comparée, et d'Ahrens sur les dialectes, que la méthode historique a été appliquée d'une façon assez large et assez sûre. Si la question n'a pas encore été traitée en entier, elle a du moins été posée dans ses termes scientifiques par MM.

Egger. *Revue de l'Instruction publique*, 1846, p. 718 (et p. 940?) — *Revue des cours publics* du 18 mars 1865. — *De l'hellénisme en France*, 1er vol. p. 451 et suiv., Paris 1869. — *Notions élémentaires de grammaire comparée*, p. 15-16, 7e édition, Paris 1875 — et à son cours.

Renan. *Eclaircissements tirés des langues sémitiques sur quelques points de la prononciation grecque*; Paris 1849, 36 p. in-8°.

G. Curtius, dans la *Zeitschrift für das öffentliche Gymnasialwesen*, 1852, p. 1 et suiv. — Studien, I, 2e partie, p. 273-286; II, p. 180-190. — Erläuterungen zu meiner griechischen Schulgrammatik, 3e édition; Prague 1876, p. 16-27.

Mullach. Grammatik der griechischen Vulgarsprache in historischer Entwicklung; Berlin 1856, p. 117 et suiv. (1).

(1) La critique n'y est pas toujours assez sévère.

W. Christ. Grundzüge der griechischen Lautlehre; Leipsig 1859, in-8°, p. 8, 50 et suiv., 100 et suiv., etc.

Bréal. *Revue de l'Instruction publique* 1864, p. 515 et suiv., 549 et suiv.

Blass. Ueber die Aussprache des Griechischen; Berlin 1870, 41 p. in-8°.

Mavrophrydis. Δοκίμιον ἱστορίας τῆς ἑλληνικῆς γλώσσης; Smyrne 1871, p. 34-58.

Albrecht Weber. Indischen Beitrægen zur Aussprache des Griechischen (Monatsberichte der Berliner Akademie, dec. 1871, p. 613-632.

Chassang, dans son *Dictionnaire grec-français*; Paris 1872, p. 132-137.

Schulze. Uber den lautwerth der griechischen Schriftzeichen; Thorn 1872, 27 p. in 8°.

Dietrich. Uber die geschichtliche entwickelung des itacismus in der altgriechischen Sprache (Neüe Jarhrbücher für Philologie und Pædagogik; Leipsig 1872, p. 11-25.)

On trouvera plus loin, à la fin de notre travail, l'indication des auteurs qui ont examiné la question surtout au point de vue pratique (1).

C'est la tradition qui nous apprend quel son représentait tel ou tel signe de l'alphabet grec. La tradition se confirme par la comparaison du grec avec les autres

(1) Pour compléter notre bibliographie, ajoutons quelques noms qu'on trouve cités, nous ne savons en quel sens : Tommaseo Semmola, *Della uniformità nello studio della lingua greca* (Comptes rendus de l'Académie de Naples pour 1864).—Dubner, dans la Clio du 18 novembre 1864, περὶ τῆς προφορᾶς τῆς Ἑλληνικῆς γλώσσης (traduction).— Alexander Ellis, *Third annual address of the President to the philological society*, mai 1874, p. 35 et s. (quelques observations générales sur la difficulté du problème). — Deffner, dans la Νέα Ἑλλάς (en 1874 ou 1875).

langues indo-européennes, et avec le phénicien et l'égyptien. Le grec étant encore parlé aujourd'hui, il semblerait naturel, pour retrouver l'ancienne prononciation, de prendre comme point de départ la prononciation actuelle, et de remonter de proche en proche jusqu'au temps des premières inscriptions, et même plus haut s'il est possible; mais comme la grammaire comparée nous donne sur les principaux points des notions très-exactes, nous pouvons, sans manquer de logique, partir de l'époque la plus éloignée, et suivre le cours des temps. Nous éviterons ainsi des redites, et des démonstrations inutiles.

Il nous reste à indiquer nos moyens. En voici l'énumération suivant l'ordre historique, c'est-à-dire suivant l'ordre où nous les emploierons, en général, dans chaque matière :

1° Les données de la phonétique sur les sons primitifs indo-européens. — En effet il est vraisemblable *a priori* que les Grecs ont usé des mêmes sons que les autres peuples de cette race.

2° Les règles sur la permutation, l'altération, et la disparition des sons (particulièrement l'expulsion pour cause d'euphonie). — Les permutations nous révèlent la parenté des lettres; ce qui sera prouvé pour telle lettre, sera, dans une certaine mesure, applicable aux autres lettres de la même classe.

3° La comparaison avec l'alphabet phénicien. — Il est vraisemblable que les Grecs, en empruntant cet alpha-

bet, en ont appliqué les signes à des sons correspondants à ceux du phénicien. Si l'emploi de ce troisième moyen nous donne le même résultat que le premier, ou bien encore un résultat en harmonie avec les règles sur l'altération des sons, dont nous venons de parler, il est bien probable que nous serons dans la vérité.

Les Grecs étant en possession d'un alphabet, nous pouvons dès lors mentionner :

4° Les transcriptions, surtout épigraphiques. — On notera avec soin celles dans lesquelles telle lettre grecque est transportée dans une langue étrangère, ou telle lettre étrangère dans le grec.

5° Les changements survenus dans la composition de l'alphabet grec.

6° Les formes dialectales et les incertitudes d'écriture dans les inscriptions. Elles indiquent la parenté de tels et tels sons.

Mais à une certaine époque, l'orthographe se fixe; c'est un fait important, puisque la prononciation va commencer à s'éloigner de l'écriture. Nous aurons donc, à partir de ce moment :

7° Les fautes d'orthographe, notamment sur les papyrus et sur les médailles (1).

8° Le témoignage des grammairiens et des rhé-

(1) Les légendes des médailles ont cet avantage sur les autres inscriptions, qu'elles forment souvent des séries, où les mêmes mots répétés d'époque en époque avec des altérations progressives, font bien voir le temps des changements survenus dans la prononciation.

teurs (1); soit qu'ils décrivent la prononciation, soit qu'ils fassent des rapprochements, des comparaisons entre des sons identiques ou voisins. — Il devient, à la vérité, moins certain à mesure qu'ils parlent d'une époque plus éloignée d'eux.

9° Les onomatopées et les jeux de mots. — C'est une preuve assez dangereuse si l'on n'en use avec circonspection.

10° La rencontre de certaines syllabes, évitée dans la composition des phrases par les Grecs modernes, qui ne l'était pas dans le grec ancien.

Ce qu'il y a de plus important dans la prononciation du grec, c'est le son propre des lettres, et l'accent tonique. Ces deux points forment une division naturelle de la matière. Au son des lettres se rattachent l'aspiration et la quantité; à l'accentuation, l'étude des rapports de l'accent avec la quantité. Pour simplifier, nous ne parlerons de la quantité que dans la seconde partie.

---

(1) Ceux que nous citerons le plus volontiers sont Denys d'Halicarnasse, Quintilien, Terentianus Maurus, Sextus Empiricus, Priscien et Eustathe.

PREMIÈRE PARTIE

DU SON PROPRE DES LETTRES ET DE L'ASPIRATION

CHAPITRE PREMIER

DU SON PROPRE DES LETTRES

§ 1er. — *Voyelles.*

Il est aujourd'hui bien établi que les voyelles indo-européennes primitives sont : *a*, *i*, *u* (=*ou*); on les trouve en grec sous cette forme α, ι, υ (1). La valeur de l'α et de l'ι ne paraît pas avoir changé depuis l'antiquité (2); il en est autrement de l'υ. A et I. Υ.

Ce qui prouve que l'υ s'est d'abord prononcé *ou*, ce sont : 1° Du son primitif de cette voyelle.

1° L'étymologie : δρῦς, chêne, ναῦς, vaisseau ont pour

(1) Bopp, *Grammaire comparée*, § 1, 3, et 7.

(2) Il est vrai que dans beaucoup de mots l'α primitif a été remplacé par un *e* ou par un *o* (Bopp, § 3), mais alors c'est le mot qui a changé, et non la valeur de l'α qui, aujourd'hui comme autrefois, représente le son *a*.

L'ι a quelquefois, dans le grec moderne populaire, le son du *j* allemand; alors on le renverse ordinairement dans l'écriture : μια, για. Mavrophrydis (p. 53) donne pour exemples les mots μυρμηκιά ποδιά, μηλιά etc. Ce son est assez recherché des Grecs; il peut même entraîner le changement d'une consonne en une autre : c'est ainsi que διά devient γιά.

racine *dru*, *nau*, qui se prononçaient *drou*, *naou*, et si l'on compare à cet égard le grec et le latin, δύο et *duo*, ὑπέρ et *super*, on voit que le son primitif a dû se conserver jusqu'à la séparation de ces deux idiomes. De plus, le *v* primitif qui est quelquefois remplacé en grec par ου, exemple : *vara*, οὐρά, l'est aussi par υ, exemple : *cvan*, κύων, et le *F* qui avait un son analogue au *w* anglais est aussi remplacé quelquefois par *v*, comme on le verra plus loin.

2° Les transcriptions en grec de mots étrangers où il y avait un *u* (=*ou*), exemple : Κῦρος, Cyrus, en persan *Kurus* (Schulze, p. 15 *in fine*) (1).

3° Les formes dialectales où l'υ et l'ο se remplacent l'un l'autre, ce qui prouve que c'étaient des sons voisins, exemple : απυ pour ἀπό, dans des inscriptions éoliennes (*Corpus Inscr.* nos 2186, 2189, etc.), Ὑδυσσεύς pour Ὀδυσσεύς (Quintilien, I, IV, 16.)

2° De l'altération du son primitif de l'υ.

Le son primitif de l'υ s'est certainement conservé jusqu'à la séparation des dialectes ionien et éolo-dorien, puisqu'on le trouve encore en Béotie au IIIe siècle avant notre ère (2), et en Laconie jusqu'à nos jours dans le dialecte tzaconien (3); mais on sait aussi, d'une façon non moins certaine, qu'il était changé, en

---

(1) Les transcriptions latines comme *cubus* pour κύβος ne prouvent rien, puisque les Romains n'avaient que l'*u* (=*ou*) pour rendre l'υ, qu'il se prononçât *ou* ou *u*.

(2) Ahrens, *de Græcæ linguæ dialectis*, I, p. 195.

(3) Ahrens, II, p. 124 et s. — Deville, *Etude du dialecte tzaconien* (thèse); Paris 1866, p. 90 et 91.

Attique, avant la 100e olympiade (376 avant J.-C.) (1).

C'est chez les Béotiens que l'histoire de l'altération de l'υ est le plus curieuse et le mieux connue. Depuis les travaux d'Ahrens sur le dialecte éolien, et en particulier sur l'éolien de la Béotie, on sait parfaitement que c'est dans ce pays que l'iotacisme a commencé. En effet on y trouve de très-bonne heure la diphthongue ει changée en ι, ce qui est l'iotacisme parfait; l'η changé en ει, l'υ et la diphthongue οι en *u*, ce qui est un premier degré d'iotacisme; enfin αι changé en η (=é), ce qui est la prononciation des Grecs modernes. Tout cela est fort important, car on en peut conclure ce qui s'est passé dans d'autres provinces: comme on y est arrivé au même point, on a suivi apparemment le même chemin. Ce n'est pas que le dialecte béotien ait eu une grande influence sur le reste des Grecs, et encore moins sur les étrangers qui parlaient le grec; mais l'iotacisme, qui était au fond de la langue hellénique, s'est développé chez les Béotiens plus tôt que partout ailleurs (2); et comme l'orthographe n'était pas encore fixée, l'écriture a reproduit les changements de la prononciation, tandis qu'ailleurs ces changements nous sont cachés par l'immobilité d'une orthographe officielle. — en Béotie.

Au IIIe siècle avant notre ère, en Béotie, l'υ avait généralement le son de *u*; ce qui le prouve c'est qu'on l'em-

(1) Voyez ce qui est dit plus loin, à la fin de notre étude de la diphthongue ου, p. 50.

(2) Ahrens, I, p. 217 et 218.

ployait pour οι, exemple : τυς pour τοῖς (C. I. n° 1562); or; il est évident que la diphthongue οι n'a jamais eu le son de *ou*. Toutefois, dans un certain nombre de mots, l'υ conserva le son primitif; pour le distinguer de l'υ aminci en *u*, on l'écrivit ου, exemple : κουνες pour κύνες (1). Cette persistance singulière du son primitif de l'υ, dans le pays de l'iotacisme, paraît tenir à l'influence du digamma; en effet, Priscien nous apprend que si les Béotiens écrivent ainsi ου pour υ, c'est pour rendre le *F* : « *ut œolicum sonum ostendant* » (I, p. 27 *in fine* et 28 de l'édition de Keil). Ce qui fait bien voir que l'υ avait par lui-même, dans les cas dont nous parlons, le son de *ou*, c'est qu'on néglige souvent, dans les inscriptions, de le remplacer par ου : « *haud raro in titulis hæc mutatio negligitur* » (Ahrens, I, p. 181), on trouve τουχα et τυχα, Διωνουσιος et Διωνυσιος, etc.

Les plus anciennes inscriptions ayant toujours υ et non ου, ainsi par exemple l'inscription de Tanagre n° 1599 du *Corpus* : Διονυσοε, on peut en conclure qu'au temps où elles ont été faites (peut-être à la fin du v^e^ siècle) (2), le son de l'υ n'était pas encore sensiblement altéré; autrement on aurait employé ου, à moins qu'on ne suppose que cette diphtongue n'était pas encore contractée. Mais

---

(1) Cpr. Mavrophrydis, p. 35.

Ahrens, I, p. 197,— et Dietrich, *Sur le développement de l'iotacisme*, p. 19, et dans le *Journal de Kuhn*, tome 14, p. 64, semblent dire que l'υ avait dans tous les cas, chez les Béotiens, conservé le son primitif. Mais alors comment comprendre qu'on l'ait employé pour οι?

(2) « *Vix quartum sæculum multum superant.* » Ahrens, I, p. 198, dernier alinéa.

à quelle époque et comment l'altération de l'υ primitif a-t-elle commencé? Nous venons de dire que les inscriptions les plus anciennes (fin du Ve siècle) ont toujours υ = *ou*; dans les inscriptions plus récentes, d'Orchomène principalement (1), et aussi de Coronée, d'Alalcomène, et de Thèbes (2), on lit par exemple : Διονιϙυσιες et Λιϙυσιάς Ολιευνπιωνος. On peut donc admettre que la prononciation primitive de l'υ s'est altérée au temps de ces inscriptions, et qu'elle a passé par le son intermédiaire ιου pour arriver à *u* (3), prononciation devenue générale au IVe siècle. Un Italien qui essaie de prononcer notre *u* commence par prononcer *iou*. C'est la prononciation anglaise de l'*u*. L'*u* est en effet un intermédiaire entre *i* et *ou*. De même encore, de nos jours, en dialecte tzaconien, selon Deville (4), on trouve par exemple νιουττα, et selon Schmidt (5), les deux formes ψιουχα et ψουχα (6). Si l'on prend garde que les inscriptions qui portent ιου pour υ (= *ou*) ne sont ni les plus anciennes ni les plus récentes (7), on demeure aisément

---

(1) Ahrens, II, p. 519.

(2) Beermann, *de Dialecto bœotica*, dans les *Etudes* de Curtius, 1876, p. 56 et 57.

(3) Blass, p. 14, *in fine*.

(4) *Etude du dialecte tzaconien*, p. 94.

(5) Das Tzakonische, dans les *Etudes* de Curtius, 1870, p. 351.

(6) Οἰκονόμος nous apprend qu'en Thessalie on dit par exemple : σιουρίζω pour συρίζω, à Chio χιουρά pour χυρά, en Epire φέλιουρον pour φιλύριον (p. 133).

(7) Voy. Beermann, p. 56 *in fine* et 57, comparées avec les p. 5 à 10.

convaincu que c'est un son de transition; or on ne voit pas quelle autre transition il pourrait marquer que celle de *ou* en *u*.

Telle est l'histoire de l'altération de l'υ en Béotie.

— en Attique et ailleurs.

Il est à croire que du temps d'Aristophane (fin du ve siècle), à Athènes, le son de l'υ n'était plus le son *ou*, mais un son plus voisin de l'*i*, par exemple celui de notre *u*. Cela paraît résulter du jeu de mots sur Aminias (*Nuées*, v. 31), et de la note du scholiaste sur ce sujet (1). Si cela est, l'altération de l'υ aura été au moins aussi précoce en Attique qu'en Béotie; ce qui ne doit pas nous surprendre, puisque, sur ce point particulier, l'iotacisme s'est trouvé contrarié chez les Béotiens par l'influence du digamma. Quant au changement général du son primitif de l'υ en *u*, il est indiqué par l'introduction du signe Υ dans l'alphabet latin (2), et par l'emploi de la diphtongue *ου* pour rendre l'*u* latin, exemple : Ἰούλιος, Julius (C. I. nos 2215 et 2368, du temps de Jules César).

Au commencement de l'Empire, l'υ n'avait pas encore

---

(1) « Τρεῖς μναῖ διῤῥίσκου καὶ τροχοῖν Ἀμυνία » Παρὰ τοῖς Ἀθηναίοις ὁ νόμος φανερῶς ἐκώλυσε τὸν ἄρχοντα κωμῳδεῖν· Ἀμυνίαν δ'αὐτὸν εἶπεν ἀντὶ τοῦ Ἀμινίαν (d'autres lisent Ἀμεινίαν). Voy. l'édition des *Nuées* de G. Hermann, Leipzig 1830.

(2) C'est seulement vers le temps de Cicéron que l'υ a été définitivement reçu dans l'alphabet latin, où il est demeuré (Lenormand, dans le *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio, *v° Alphabetum*, où il cite Schneider *Lat. Grammat.* I, pars I, p. 37); on le trouve par exemple dans la transcription latine LYCO, qui date, selon Bœckh (C. I. n° 5884), de la guerre contre Mithridate.

le son de *i*. En effet Denys d'Halicarnasse, qui vivait à cette époque, donne une classification des voyelles qui montre que le son de l'υ différait de celui de l'ι, et une description de la prononciation de l'υ qui s'applique très-bien au son *u*. La plus sonore des voyelles longues, dit-il, est l'α, puis l'η, puis l'ω; l'υ est plus faible que l'ω, *περὶ γὰρ αὐτὰ τὰ χείλη συστολῆς γενομένης ἀξιολόγου πνίγεται· ἔσχατον δὲ πάντων τὸ ι* (1). Il est donc certain qu'alors l'υ ne se prononçait pas comme *i*, et il est probable qu'il se prononçait comme *u*. Cela est confirmé par ce que dit Quintilien, qui écrivait à la fin du premier siècle : que l'υ n'a pas le son sourd de l'*u* latin, et qu'il n'y a pas de voyelle plus douce (XII, x, 27 et 28). Enfin, au IIe siècle, Terentianus Maurus enseignait que pour prononcer l'υ il faut faire comme pour prononcer l'*u* latin, « *productius autem coeuntibus labellis* » (v. 144).

Le son *u* s'est conservé jusqu'au moyen âge (2). Cela résulte d'un passage de Priscien (VIe siècle) où, après avoir dit que dans *quis*, par exemple, l'*u* latin prend un son intermédiaire entre *ou* et *i*, cet auteur ajoute que ce

---

(1) Nam labiorum notabili contractione facta præfocatur, et angustus exilisque sonus excidit. Extrema est omnium ι. Περὶ συνθ. ὀνομ. § 14, édition de Reiske, p. 77.

(2) Il est probable que l'iotacisme a paru, dans le parler populaire, beaucoup plus tôt que dans le langage de la bonne compagnie; c'est une distinction qu'il ne faut jamais perdre de vue, et qui peut, à l'occasion, expliquer les fautes d'orthographe de certains papyrus et de certaines inscriptions : Pennington en fait justement la remarque; mais c'est surtout de la langue littéraire que nous devons nous nous occuper ici.

son est celui de l'υ (1). De plus, dans les Epimérismes attribués à Hérodien (2), et dans le lexique de Suidas, la disposition des matières montre que le son de υ et de αι, qui est le même, diffère de celui de ι, η, ει (3). Il est possible que Suidas, compilateur médiocre, ait suivi sans raison suffisante la méthode d'un de ses devanciers; mais si la méthode des Epimérismes interpolés est d'Hérodien, elle prouvera pour le temps d'Hérodien (IIe siècle); si elle est du moyen âge, elle vient à l'appui du passage de Priscien, et de l'arrangement du livre de Suidas.

3° De l'iotacisme parfait de l'υ.

Quoi qu'il en soit, au XIIe siècle l'iotacisme de l'υ est parfait : Eustathe, dans son commentaire sur l'*Odyssée*, p. 1637 de l'édition de Rome, présente comme ayant

---

(1) P. 7, n° 6, de l'édition de Keil : « I et U vocales, quando mediæ sunt, *alternos inter se sonos videntur confundere*..... ut quis. » Il est évident que cette confusion suppose un son intermédiaire entre *u* (=*ou*) et *i*. « Et I quidem quando post U consonantem loco digamma functam Æolici ponitur brevis, sequente d, vel m, ... sonum Υ græcæ videtur habere...; U autem, quamvis contractum, eumdem tamen (hoc est Υ) sonum habet inter Ο et I. »

(2) Voyez par exemple les mots qui commencent par δυ. Ces épimérismes sont remplis d'interpolations du moyen-âge (préface de Boissonade, p. 9, Londres 1819, in-8°); ce qui est dit de l'η confondu avec ι n'est certainement pas antérieur au VIe siècle.

(3) De même encore, dans l'*Etymologicon magnum*, on range δυο parmi les mots qui commencent par δοι, mais on ne mêle point avec ces mots ceux en δι. — Cpr. Basile, Ἐρωτήματα : par ex. sur les syllabes initiales κω et χρυ. Theognostos, Περὶ ὀρθογραφίας : voy. dans les *Anecdota græca* de Villoison, II, p. 127, note, et le texte même dans les *Anecdota* de Cramer, II, au commencement.

exactement le même son les syllabes φυ et φι, δυ et δι, etc., exemple : φύλλοισι, φίλον (*Od.* H, 287), ἐδύνησι, ὠδίνων (*Od.* I, 415), etc.

En définitive, l'iotacisme de l'υ est certainement antérieur au XIIe siècle, il est certainement postérieur au VIe.

Ainsi les Grecs ont perdu le son *u* que leur enviaient les Romains, et pour le transcrire il leur faudrait emprunter notre *u* ou l'*ü* allemand, comme autrefois les Romains leur empruntaient l'Υ (1). Ils emploient ordinairement la diphthongue ου pour ces transcriptions, exemple : Δουμάς, Dumas.

Toutefois la confusion de l'υ et de l'ι n'a pas entièrement prévalu : J. David, dans son *Parallélisme*, p. 3 *in fine*, et Papadimitracopoulos, p. 336 (2), disent que dans quelques provinces l'υ a encore le son de l'*u* français (il est vrai que ce n'est que dans un très-petit nombre de mots), et Mavrophrydis nous assure qu'à Athènes on prononce l'υ comme *u* dans τσυρά, τσυλίστρα (pour κυρά, κυλίστρα). C'est à peu près ce que nous avons appris nous-même pendant notre séjour à Athènes : plusieurs Athéniens instruits nous ont dit que dans les faubourgs et aux environs de cette ville on fait entendre un *u*, un peu fugitif à la vérité, dans certains mots; du reste, il

(1) G. d'Eichthal, *De la prononciation nationale du grec*, p. 24, (extrait de l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques, 3e année, 1869).

(2) Voyez aussi Οἰκονόμος, p. 133.

n'y en a pas beaucoup sur lesquels on soit d'accord, on ne cite guère que κυρά et ἄχυρα, peut-être aussi ξυράφι. Cet *u* est d'autant plus fugitif qu'il ne porte pas l'accent.

Nous parlerons plus loin, à propos des diphtongues αυ et ευ, de l'υ prononcé comme *v* ou *f*.

H.

1° Du son primitif de cette voyelle.

L'*e* est un son moyen entre l'*a* et l'*i*, et l'*o* un son moyen entre l'*a* et l'*u* (=*ou*). En grec on représente l'*e* et l'*o* brefs et longs au moyen des quatre signes ε, η, ο, ω. La prononciation de l'ε et de l'ο ne paraît pas avoir changé depuis l'antiquité, mais l'ω s'est confondu avec l'ο, l'η avec l'ι; le premier de ces changements n'a pas laissé de traces, il en est autrement de l'autre, on peut en faire l'histoire.

Les Grecs ont eu, à une certaine époque, ainsi par exemple en Attique au v^e^ siècle avant l'ère chrétienne, deux sortes d'*e* long : l'*e* ouvert, et l'*e* fermé (1). L'*e* long ouvert venait le plus souvent d'un *a* primitif (2), dont il se rapprochait dans la prononciation; il s'est écrit d'abord ε, puis η lorsque ce signe a été admis dans l'alphabet. L'*e* long fermé venait d'un ε, par contraction ou autre allon-

---

(1) Cpr. les mots allemands mehl (= mēhl) et mehr (= mēhr). — Dietrich, *Ueber die entwickelung des itacismus*, p. 20.

(2) Si l'ε primitif s'est quelquefois changé en η, exemple : ἤθελον, anciennement ἐθελον, πατήρ anciennement πατερ; λιμήν anciennement λιμεν, cela tient probablement à ce que, dans ces mots-là, on le prononçait plus ouvert; ou bien on peut dire que ce changement a eu lieu à une époque où l'ε était encore assez ouvert, tandis que dans εἶχον par exemple, la contraction ne se serait produite que plus tard, quand l'ε s'était plus rapproché de l'ι. C'est l'explication que propose Dietrich, *Journal de Kuhn*, XIV, p. 68-69.

gement ; il s'est écrit d'abord par un ε, c'est ce qu'on voit dans les inscriptions les plus anciennes, notamment dans celles de l'Attique du v^e^ siècle avant notre ère, exemple : ταϝ πολες pour τὰς πόλεις (1); puis il s'est écrit par ει, et c'est cette orthographe qui est restée. Ainsi εφιλεε a donné ἐφίλει, par contraction; εσμι a donné εἰμί, par suite de l'allongement de l'ε.

On voit par là que le signe η était fort nécessaire, puisqu'il ne représente pas seulement l'*e* long, mais une certaine espèce d'*e* long. Pour l'*a* au contraire, comme il n'y a qu'un *a* long et un *a* bref, on s'est contenté d'un seul signe, l'α.

Chez les Ioniens de l'Asie, l'emploi de l'η comme voyelle s'est introduit de très-bonne heure (2). Mais ce n'est guère qu'en l'an 403 avant notre ère, sous l'archontat d'Euclide, que les Athéniens commencèrent à en faire usage. — C'est aussi à partir de cette époque qu'ils écrivirent ει pour ε dans les mots où l'*e* venait d'un ε contracté ou allongé (3). Cependant on trouve cette orthographe dans quelques inscriptions attiques antérieures, ainsi par exemple εδει à côté de εδε (*Corpus*, n° 160); cela montre que l'iotacisme de l'*e* fermé se faisait déjà sentir : en effet, l'orthographe n'étant pas encore fixée, il est clair que cet ει devait avoir un double son, l'*e* long qu'il représentait laissait entendre

(1) Voyez aussi C. I. n° 10, inscription de Délos (εμι pour εἰμί).

(2) Dès la première moitié du vi^e^ siècle (C. I. nos 39 et 2861), et même au vii^e^ siècle, sous Psammétique (C. I. n° 5126).

(3) Franz, *Elementa epigraphices*, p. 50 et 127.

un *i* comme arrière-note (1). C'est ainsi qu'a commencé l'iotacisme de l'*e* long fermé. Comment la diphthongue ει est-elle devenue un *i*, c'est ce que nous verrons en traitant des diphthongues. — L'*e* long ouvert a résisté à l'iotacisme plus longtemps que l'*e* long fermé. Nous voyons en effet qu'en Attique, tant que l'orthographe n'est pas fixée, c'est-à-dire jusque vers le règne d'Alexandre, l'η n'est jamais remplacé par ει, et encore moins par ι, et un passage bien connu du *Cratyle* prouve clairement qu'à Athènes, au temps de Platon, l'ε et l'η étaient assez différents de l'ι, car l'auteur les qualifie de μεγαλοπρεπέστερα (2).

2° De l'altération du son primitif de l'η.

Dès le IVe siècle avant l'ère chrétienne, on trouve presque toujours, chez les Béotiens (3), et aussi chez les Thessaliens (4), la diphthongue ει à la placede l'η dorien, exemple : πατειρ pour πατήρ, πενεις pour πένης. Or la diph-

---

(1) Avant Euclide, on écrivait par exemple Κλεγενες, et l'on prononçait probablement *Clégénès;* plus tard on écrivit Κλειγενης : le premier *e* avait pris un arrière-son *i*, le deuxième était demeuré ce qu'il était, et dans le troisième le son ouvert était noté par un nouveau signe, l'η. C'est le beau temps de la langue grecque, celui où le son est le plus varié. Aujourd'hui on n'entend plus dans ce mot que deux sons différents, *i* et *e*.

(2) « Νῦν δὲ, ἀντὶ μὲν τοῦ ἰῶτα, ᾗ ε, ᾗ ἦτα μεταστρέφουσιν... ὡς δὲ μεγαλοπρεπέστερα ὄντα » 418 C. — On peut ajouter, en faveur de la prononciation de l'η comme *e* à cette époque, un autre passage du même dialogue, 404 B : « Ἥρα δὲ (φαίνεται) ὡς ἐρατή τις κεκλῆσθαι, ὥσπερ οὖν καὶ λέγεται ὁ Ζεὺς αὐτῆς ἐρασθεὶς ἔχειν. »

(3) Ahrens, I, p. 182 et s.

(4) Ahrens, II, p. 533.

thongue ει est, comme nous venons de le voir, un intermédiaire entre l'η et l'ι (1).

Au IIIe siècle, au plus tard (2), dans toutes les inscriptions béotiennes sans exception, l'η est remplacé par ει : on doit en conclure que ce changement avait commencé dès une époque reculée, pour être alors complétement achevé (3). Nous verrons plus loin, à propos de la diphthongue ει, la suite du développement en Béotie.

Revenons maintenant au dialecte commun. Un passage de Varron (4) prouve démonstrativement que de son temps, comme au temps de Platon, l'η se prononçait comme un *e* ouvert (5). Il est vrai qu'on trouve souvent

---

(1) Il y en a d'ailleurs une bonne preuve dans le dialecte béotien : en effet, tandis que l'η est remplacé par ει, la diphthongue ει est remplacée par ι, comme on le verra plus loin. Ainsi donc, ι vient de ει, ει de η, η de εε ou de α, telle est la marche de l'iotacisme de *a* en *i*.

L'iotacisme de l'η, selon M. Bréal, s'explique par le nasillement, qu'on retrouve aujourd'hui dans la liturgie grecque. S'il faut absolument en donner une explication, il nous semble plus sûr d'y voir l'influence du nord : ainsi, chez nous, les méridionaux préfèrent les sons larges, il en est de même en Italie; en Angleterre, le son de l'*a* a presque disparu.

(2) Ahrens, I, p. 195 au commencement.

(3) Ahrens, I, p. 198 : « Quod η in omnibus titulis sine discrimine in ει transit, summam hujus mutationis antiquitatem indicat. »

(4) *De re rustica*, II, 1 : « Ea enim (capras et oves) sua voce Græci appellarunt μῆλα : nec multo secus nostri ab eadem voce, sed ab alia littera *bela* vocarunt. Non enim *mee*, sed *bee* sonare videntur oves, vocem efferentes. »

(5) Dans les monnaies des rois grecs bactriens successeurs d'Alexandre, l'η est rendu par *e*, exemple : *stratega* pour στρατηγός; voir A. Weber, p. 615 et 616 de l'ouvrage cité dans notre bibliographie (*ci-dessus* p. 12).

dans les Septante η pour ι long; mais, supposé que cette orthographe soit bien authentique, le son des voyelles sémitiques est vague, et d'autre part on y rencontre aussi l'η employé pour *e* long, exemple : Βηθλέεμ (1). D'ailleurs, dans les papyrus, l'η et l'ι ne sont point confondus (2).

3° De l'iotacisme parfait de l'η.

Au IIe et au IIIe siècle de l'ère chrétienne on commence à voir, mais rarement, l'échange de l'η et de l'ι (3). Selon Schulze (p. 19), au IIIe siècle les Coptes ne font plus de différence entre l'η et l'ι. Mais en général ce n'est qu'au IVe, au Ve, et surtout au VIe siècle, que cet échange devient assez fréquent (C. I. t. IV, nos 9867, 9891, etc.); encore trouve-t-on quelquefois l'ancienne prononciation de l'η, exemple : κιτη (κεῖται) ην ειρενη (ἐν εἰρήνῃ), ητη (ἔτη), μενὰς (μῆνας), dans une inscription de

---

(1) Schulze, p. 19.

(2) Blass, p. 17 : « η und ι werden auch in den rohesten Erzeugnissen sehr gewissenhaft geschieden. » — Le papyrus de Bankes, qui paraît être du temps des derniers Ptolémées (1er siècle avant notre ère) porte, au vers 475 du dernier chant de l'*Iliade*, απηλησεν pour ἀπέλησεν, au vers 678 ηυδον pour εὗδον, au vers 759 κατεπεφνη pour κατέπεφνε (*Philological Museum*, I, p. 183-186; Cambridge 1832). — Ce qui prouve encore très-bien que l'iotacisme de l'η a été tardif, c'est que l'η accompagné de l'ι souscrit a, dans la prononciation, perdu cet ι; or il eût été naturel de conserver ce commencement d'iotacisme, si l'on y avait tendu; mais ce n'est que beaucoup plus tard que l'η a pris comme arrière-son l'ι qui devait à son tour effacer le son *e*.

(3) Dietrich, p. 23. — Terentianus Maurus dit d'une façon absolue:

Litteram... E videmus esse ad Ἶτα proximam
Sicut O et Ω videntur esse vicinæ sibi :
Temporum momenta distant, non soni nativitas.
(V. 450-452.)

Sextus Empiricus, chap. V, va plus loin encore; il assure que l'ε et l'η ne sont qu'une même lettre, soit brève, soit longue : « τὸ ε καὶ τὸ η

Naples (C. I. t. IV, n° 9542) du v^e^ siècle, ou même un peu plus récente. Le témoignage le plus ancien que nous ayons sur la prononciation de l'*η* comme *i*, est de l'abréviateur de Stéphane de Byzance, Hermolaos, qui vivait sous Justinien (vi^e^ siècle); à l'article Νάξος, il fait cette remarque sur les mots Κριτικὴ ἀκόνη· τὸ δὲ κριτικὴ ἀκόνη, ἐὰν διὰ τοῦ ι γράφηται, ἡ διακρίνουσα καὶ φανεροῦσα σημαίνει. On peut dire qu'à partir du vi^e^ siècle l'ancienne prononciation de l'*η* a disparu (1), quoique des érudits aient pu transcrire encore l'*e* latin par *η*, exemple : Αὐρήλιος, etc. (2). Au ix^e^ siècle, assure-t-on, l'*η* répond à l'*i* slavon, et sert à le transcrire (3). Au xii^e^, Eustathe présente comme homonymes Ἥρη et Ἶρι (*Iliade* Σ, 182, 184), ἦμεν et ἶμεν (*Il.* Λ, 689, 686), etc. (4).

ἓν εἶναι στοιχεῖον,... καὶ συσταλὲν μὲν τὸ η γίνεται ε, ἐκταθὲν δὲ τὸ ε γίνεται η. » — Sur une médaille de la Cyrrhestique en Syrie, du temps de Philippe le Jeune (iii^e^ siècle), on lit κατηβατου pour κατεβάτου (=καταιβάτου), Mionnet, V, p. 437. De même dans Πομπηιοπολις, l'η subsiste depuis l'origine jusqu'au temps de Gordien, de Philippe le Père, et plus tard encore (Mionnet II, p. 399, et III, p. 612-615; *Supplément*, IV, p. 569-570, et VII, p. 247-252); de même dans Μητροπολις, alors même qu'on écrit indifféremment ΜητρπολΕιτων et Μητροκολιτων (Mionnet III, p. 158-162, et IV, 334-344; *Supplément* VII, p. 591-599, et VI, p. 257-262); de même dans les mots : Δαμασκηνων, Καρρηνων, Περγαμηνων, etc.

(1) Voy. Basile, Ἐρωτήματα, sur les mots terminés en ιστος, ιζω, etc.; — Χοιροβοσκός, dans les *Anecdota* de Bekker, III, p. 1188; — Suidas qui, dans son lexique, place l'η à côté de ι et de ει.

(2) Dietrich, p. 23.

(3) Schulze, p. 18.

(4) On peut voir dans Liskovius, p. 127-129, le texte des principaux passages d'Eustathe sur la παρήχησις.

Aujourd'hui l'η se prononce comme un ι, mais il est à remarquer que dans certains mots où les anciens Grecs mettaient un η, les Grecs modernes ont repris ou conservé le son ε, et l'écrivent par ε, exemple : κερί, cire, anciennement κηρός; νερό, eau, racine νηρ; ἐμεῖς, anciennement ἡμεῖς (1).

Conséquence de l'iotacisme de ιυ et de l'η.

Une conséquence de l'iotacisme de l'υ et de l'η, c'est que le rapprochement de certains mots qui était possible dans l'antiquité, ne l'est plus aujourd'hui; ainsi on ne dirait pas ἡ γυνή καὶ οἱ υἱοί, on mettrait : καὶ τὰ τέκνα. De même, quelques mots qui prêtaient désormais à confusion sont tombés en désuétude, par exemple : ὑμέτερος et ἡμέτερος; on les a remplacés par des mots nouveaux, μᾶς et σᾶς, ἐσεῖς, etc. Cependant, comme nous venons de le voir, il semble que certains mots défigurés par l'iotacisme et mis en oubli soient à la veille de reparaître, après avoir échangé contre l'ε l'ancien η. Pour l'υ, ce remède est toujours impossible, puisque le son même a disparu de la langue grecque.

Quelques partisans exagérés de la prononciation moderne prétendent que l'ι, l'υ, et l'η n'ont pas tout à fait le même son, et qu'il y a dans la différence de ces trois voyelles une délicatesse dont il font grand mystère : l'ι est *tenuissimum*, l'η *longum*, l'υ *argutum et sibilum* (de Lunzi, p. 174). La vérité est qu'on ne les distingue pas

(1) On cite encore ξερός, σίδερο, μερί, στέκω, ἔθεσα (pour ἔθηκα), ἐπόνεσα, etc., qu'on écrit même quelquefois par un η, tout en prononçant ε. Voyez Mavrophrydis, p. 36, et le dictionnaire de Byzantios.

dans la pratique : c'est partout le même son *i*; Georgiadis lui-même le reconnaît (p. 59), et Gialussi, qui n'y veut pas renoncer, se trahit en disant (p. 22) que ce sont des « nuances qu'il est presque impossible de faire entendre sans paraître affecté » (1). D'ailleurs on aurait gardé ἡμεῖς et ὑμεῖς s'ils ne s'étaient pas confondus.

§ 2. — *Diphthongues.*

Les diphthongues indo-germaniques primitives sont *ai* et *au*, combinaison de l'*a* bref ou long avec les deux autres voyelles primitives *i* et *u*; puis viennent *ei*, *oi*, *eu*, *ou*, combinaison de l'*e* ou de l'*o* bref ou long avec *i* et *u*; et la diphthongue *ui*. Toutes ces diphthongues ont dû, à l'origine, se prononcer comme elles s'écrivent, puisqu'il n'y avait pas d'autre règle pour écrire que de suivre la prononciation : il en est ainsi, cela est certain, des diphthongues sanscrites *ai*, *au* (2); mais pour ne parler que de la langue grecque, comme l'orthographe n'a commencé à se fixer qu'entre la guerre du Péloponèse et l'époque d'Alexandre, jusque-là on a dû, dans la prononciation des diphthongues, faire entendre deux sons plus ou moins distincts (3). Cela est d'ailleurs réclamé par

(1) Mavrophrydis : « Σήμερον τὸ γράμμα υ γενικώτατα ὡς τὸ ι προφέρεται » (p. 34). — Skinas, *Grammaire élémentaire du grec moderne*, Paris 1829 : « L'ι se prononce » dit-il « comme *i*, et l'υ comme *y* »; or il n'y a pas de différence entre *i* et *y*.

(2) Bopp, § 2.

(3) Blass, p. 10 et 11. — Schulze, p. 20. — Bopp, § 2, *remarque*. — Mavrophrydis, p. 37 *in fine*. — Curtius, *Erläuterungen*, p. 20.

l'étymologie : ainsi, dans τα-ῖς ἡμέρα-ις, ις est une désinence casuelle (1). De plus, si les diphthongues proviennent soit du renforcement de l'ι et de l'υ au moyen d'un ε ou d'un ο placé devant, exemple : λίπω, λείπω, λέλοιπα, soit d'un accident comme la suppression d'une lettre intermédiaire, exemple : ϝιδον, εἶδον (2), comment admettre que les deux sons ne fussent pas entendus ?

Plus tard, à une époque où les diphthongues s'étaient depuis longtemps contractées, les grammairiens en donnent une définition qui ne peut plus s'appliquer aux diphthongues primitives, ainsi nous lisons dans Terentianus Maurus :

. . . . . Diphthongos eas
Græciæ dicunt magistri, quod duæ junctæ simul
Syllabam sonant in unam, ... (v. 379-381)

et ce qui complète la définition :

Neutra porro de duabus (I, Y) ante tres illas data
A et E et O, valebit esse diphthongi soni,
Syllabam nec edet unam, sed duæ voces erunt.
(v. 399-401).

Αι. Ηι. Ωι. Du reste, il est probable qu'au temps où l'orthographe a été fixée, l'ι ne se prononçait plus guère dans les diphthongues α, η, ω (3), car avant cette époque on

(1) Chassang, *Grammaire grecque*, p. 17 et s.

(2) M. Bréal, dans la *Revue de l'instruction publique*, 1864, p. 550.

(3) Mais il se prononçait du temps de Pindare, puisque Denys d'Halicarnasse dit qu'il y avait rencontre de deux ι dans les mots σὺν ἀγλαΐᾳ ἴδετε (Περὶ συνθ. ὀνομ. § 22, p. 162, éd. Reiske.) Conf. Gré-

négligeait assez souvent de l'écrire : ainsi, dans les inscriptions thessaliennes citées par Ahrens (II, p. 533 *in fine*), il est ordinairement omis (1). En tout cas, Strabon nous apprend que de son temps (fin du 1er siècle avant l'ère chrétienne) l'ι souscrit ne se prononçait plus, et que beaucoup de personnes l'omettaient dans l'écriture (2). La chute de l'ι et la persistance de la première voyelle prouvent clairement que dans ces diphthongues les deux sons n'étaient pas fondus à l'origine, qu'il y avait un α, un η, et un ω distincts, puis un arrière-son de moins en moins accusé.

Si l'on savait à quelle époque les mots *ode*, *rhapsodia*, *prosodia*, etc. sont entrés dans la langue latine, on saurait qu'à cette date l'ι souscrit n'était plus prononcé; au contraire il l'était sans doute dans τραγῳδία, κιθαρῳδός, etc. au moment où les Romains ont pris ces mots aux

---

goire de Corinthe (xiie siècle), *Des dialectes* : « Οἱ Ἴωνες τὸ μὴ ἐκφωνούμενον ι ἐκφωνεῖν εἰώθασι » § 42. « Οἱ Αἰολεῖς τὸ ἀνεκφώνητον ι ἐκφωνεῖν εἰώθασιν ἐπὶ δευτέρου καὶ τρίτου προσώπου, οἷον βοᾷς, βοάϊς, γελᾷ, γελάϊ » § 15. — En Béotie, les diphthongues α et ω ont eu, dans quelques endroits, le même sort que αι et οι : en effet on trouve — αε pour α, par exemple dans une inscription de Tanagre (C. I. n° 1647) Πλαυχαε pour Πλαύχᾳ, — οε et surtout υ pour ω, exemple : Διονυσοε (n° 1599) pour Διονύσῳ, τυ δαμυ pour τῷ δάμῳ (1562-64). Cela tient sans doute à ce que l'iotacisme a été très-précoce en Béotie : lorsqu'il a commencé, l'α et l'ω n'avaient pas encore absorbé l'ι.

(1) Dans les papyrus égyptiens du temps des Ptolémées, il est retranché ou adscrit capricieusement.

(2) « Πολλοὶ χωρὶς τοῦ ι γράφουσι τὰς δοτικὰς, καὶ ἐκβάλλουσί γε τὸ ἔθος φυσικὴν αἰτίαν οὐκ ἔχον » XIV, ch. 1, p. 648. Conf. Sextus Empiricus, Πρὸς γραμματικούς, chap. IX, n° 173 : « Οὐδὲν βλαπτόμεθα ἐάν τε σὺν τῷ ι γράφωμεν τὴν δοτικὴν πτῶσιν, ἐάν τε μή. »

Grecs, puisqu'ils en ont formé *tragœdia*, *citharœdus*. C'est sans doute dans l'intervalle que le changement s'est produit (1).

AI. EI. OI. Dans la prononciation des diphthongues qui se terminent par un ι, à l'origine on faisait entendre cet ι. Aux preuves que nous en avons données tout à l'heure (p. 33 et 34), il faut ajouter la diérèse, qui se rencontre chez les poëtes épiques et chez les lyriques éoliens, exemple : πάϊς pour παῖς, ἔϊς pour οἷς (2), et les crases

AI. telles que κἀγώ pour καὶ ἐγώ, κἀς pour καὶ ἐς (3). L'ι de la diphthongue αι était encore distinct, à Athènes, au temps de Platon, puisque cet auteur fait venir δίκαιον de διαΐδν, et δαίμων de δαήμων (*Cratyle*, p. 412 D, et 398 B). Mais les grammairiens nous assurent, et les inscriptions nous prouvent, que dès le IVe ou le IIIe siècle avant l'ère chrétienne les Béotiens changeaient toujours

---

(1) En ce sens, Mavrophrydis, p. 43.—Aujourd'hui, en Grèce, on décompose quelquefois l'α dans la prononciation, ainsi l'on dit : πετάϊ pour πετᾷ, exemple : πετάϊ τὸ πουλί, pigeon vole! C'est un éolisme.

(2) Christ, p. 50. La prononciation, dans l'un et l'autre cas, c'est-à-dire avec ou sans la diérèse, était sans doute analogue à notre prononciation universitaire.

(3) Ces crases montrent bien qu'à l'époque où on les a faites pour la première fois, l'α et l'ι n'étaient pas contractés, mais elles ne prouvent pas qu'il en ait été ainsi jusqu'au moment où l'orthographe a été fixée. En effet θάτερον, par exemple, qui est pour τὸ ἕτερον (Curtius, *Studien*. I. 2e partie, p. 281), n'a pas changé quoique la prononciation ἅτερον n'et plus cours, en Attique, au temps de la fixation de l'orthographe. De même, la diphthongue αι se fût-elle contractée, la crase de καὶ ἐγώ en κἀγώ eût pu néanmoins demeurer en usage. Conf. Papadimitracopoulos, p. 332.

en η la diphthongue αι (1), exemple : σφειλετη pour ὀφείλεται. Il est même rare qu'on trouve encore la diphthongue αι dans les inscriptions du v^e^ siècle, ce qui fait voir que ce changement est assez ancien.

Entre la diphthongue αι et la contraction η, le son intermédiaire paraît avoir été αε (2), qui se rencontre dans deux inscriptions de Tanagre (C. I. n^os^ 1599 et 1647). C'est ainsi qu'en latin *terraï* est devenu *terræ*. Priscien en fait la remarque quand il dit (I, § 53) : « Pro *i*, *e* in diphthongo accipimus ; *hoc tamen ad imitationem Bœotorum solemus facere*. » Du reste cette diphthongue αε est assez rare, Ahrens n'en peut citer que deux exemples en dehors de la Béotie : Λαρισαεσν et Φορατε (I, p. 199, note). Mais en latin, avant l'ère chrétienne, on transcrivait par *æ* l'αι des Grecs (et réciproquement les Grecs transcrivaient par αι l'*æ* des Romains) ; c'est seulement dans les mots que les Romains ont connus d'abord, que l'*i* s'est conservé (3), exemple : *Aias*, *Maia*, *Achaia*. Il est donc probable qu'aux derniers siècles avant notre ère αι se prononçait α-ε (4).

Les Septante traduisent, à la vérité (si leur orthographe a été fidèlement conservée), l'*e* long hébreu par αι,

---

(1) Ahrens, I, p. 186, § 40.

(2) Dietrich, p. 23, pense qu'il y a eu chute de l'ι et changement de α en η.

(3) Christ, p. 51.

(4) Il est certain que dans la diphthongue latine *ai* on prononçait l'*a* et l'*i*, et que la diphthongue *ae* qui l'a remplacée était encore, au temps de Varron, distincte de l'*e*, dans le langage de la bonne compagnie (Corssen, *Aussprache des Lateinischen*, I, 2, p. 486.)

exemple : Βαθήλ, *Béthel* (Genèse, v. 12), Αἰλείμ, *Elim* (Exode, 16) (1), mais le son des voyelles sémitiques est, comme on sait, assez vague. Certaines inscriptions de cette époque ont, dit-on, ε pour αι : Mavrophrydis (p. 38) cite sans autre indication, comme étant du IIe siècle avant J.-C. : κε, πεξοντας, κατακιτε, et on lit γενητε pour γένηται (Ἀθήναιον, I, 1873, p. 8 *in fine*) dans une inscription attique qu'on dit être du IIIe siècle avant J.-C. Quoi qu'il en soit, il est impossible de prouver que dès le IIIe ou le IIe siècle avant l'ère chrétienne la diphthongue αι fût, d'une façon générale, ou même ordinairement, prononcée comme ε (2). Mais vers le commencement de notre ère, les transcriptions latines portent tantôt *ae* tantôt *e*; cela est très-fréquent, notamment au IIe siècle, et, à la fin de ce siècle, Sextus Empiricus dit que αι comme ει sont des sons simples (3). Enfin, au IVe siècle de l'ère chrétienne,

---

(1) Schulze, p. 21.

(2) Dietrich, p. 23. On peut même conclure d'un passage de Denys d'Halicarnasse (fin du Ier siècle avant l'ère chrétienne) qu'au temps où vivait cet auteur l'ι de la diphthongue αι était encore sensible, au moins dans la langue oratoire, car il voit une rencontre de ι et de α dans καὶ Ἀθηναίων (Περὶ συνθ. ὀνομ. § 22, p. 167 de l'édition de Reiske) : « Ἀκέραστοί τε γὰρ αἱ φωναὶ τοῦ τε ι καὶ τοῦ α, καὶ ἀποκόπτουσαι τὸν ἦχον. » Cependant, dans le papyrus de Bankes, qui paraît être de la fin du Ier siècle avant notre ère, on trouve quelquefois ε ou η pour αι : ainsi, au vers 259 du dernier chant de l'*Iliade*, εμμενε pour ἔμμεναι, au vers 369 χαλεπηνη pour χαλεπαίνῃ, au vers 527 κατακειαθε pour κατακείαται, etc. (*Philological Museum*, I, p. 181-184). Peut-être faut-il en conclure qu'en Egypte, à cette époque, αι se prononçait *e* ou à peu près.

(3) « Ἐπεὶ οὖν ὁ τοῦ αι καὶ ει φθόγγος ἁπλοῦς ἐστι καὶ μονοειδής... » (Πρὸς γραμματικούς, ch. v, n° 117). Sur les médailles de la Cyrrhestique, en

le souvenir de l'ancienne prononciation de la diphthongue αι a tellement disparu, qu'un grammairien latin, Marius Victorinus (p. 2460, *in fine*, de Putsch), se demande pourquoi les Grecs n'écrivent pas αε comme les Romains (1).

Dans ses *Elementa epigraphices*, p. 50 et 127, Franz fait remarquer qu'avant l'archontat d'Euclide on ne trouve la diphthongue ει que dans les cas où l'ι de cette diphthongue est primitif, mais qu'à partir de cette époque on la trouve aussi à la place de l'ε, dans les cas où il représente l'*e* long fermé (voy. ci-dessus, p. 26 *in fine*). Il n'en faut pas conclure que la diphthongue ει eût alors un son simple, un son contracté, mais au contraire que l'*e* long fermé avait un arrière-son *i*, qui s'étant développé peu à peu, était devenu si marqué qu'on avait fini par l'écrire, et qui devait enfin effacer l'autre. Nous disons seulement *un arrière-son*; en effet, dans un temps où l'orthographe n'était pas fixée, on a dû repré- EI.

Syrie, on trouve presque toujours, à partir du règne de Marc-Aurèle : κατεδάτου pour καταιδάτου (Διος κατεδατου Κυρρηστων); Mionnet, V, p. 135-137, et *Supplément*, VIII, p. 104-106. De même, sur des médailles attiques du temps de Commode, on lit : Παγαιων et Παγεων (Mionnet, II, p. 143 et 144), tandis que les médailles plus anciennes d'Athènes ou de la ligue achéenne ont invariablement la diphthongue αι : Αθηναιων, Αχαιων (Mionnet, II, p. 141 et s., 161 et s.).

(1) Basile, Ἐρωτήματα, p. 595 et 610. — Χοιροβοσκός (dans les *Anecdota* de Bekker, III, p. 1257). — Theognostos, Περὶ ὀρθογραφίας, *passim* : voyez dans les *Anecdota græca* de Villoison, II, p. 127, note, et le texte même dans les *Anecdota* de Cramer, au commencement du tome II. — Eustathe, *Commentaire sur l'Iliade*, édition de Bâle, p. 94.

senter par l'écriture cet *i* qui accompagne l'*e* long, dès qu'il a été assez distinct dans la prononciation ; et d'un autre côté il est certain qu'on n'était pas encore arrivé au son *i*, sans quoi on aurait écrit un ι au lieu de ει : c'est précisément ce qui a eu lieu en Béotie, au IIIe siècle avant J.-C. les inscriptions y ont ordinairement ι pour ει (1).

A Athènes, au temps de Platon, les deux voyelles étaient distinctes dans la prononciation, comme le prouve un passage du Cratyle, où l'auteur tire le mot Ποσειδῶν de *ποσί-δεσμος* (2), en faisant remarquer que l'ε a été ajouté à l'ι εὐπρεπείας ἕνεκα. Du reste, les formes telles que εἷμα et ἱμάτιον, ἴλη et εἴλη, τρεῖς et τρισκαίδεκα indiquent la tendance de la diphthongue ει à devenir un *i*. Dans les papyrus (voyez notamment celui de Bankes, qui paraît être du Ier siècle avant l'ère chrétienne : *Philological Museum*, tome I, p. 177 et s., Cambridge 1832), et dans les inscriptions du temps de l'empire, l'échange en devient fréquent (3); à la fin du second

(1) Ahrens, I, p. 189 *in fine* et 190, en cite un grand nombre d'exemples : ἄρχι pour ἄρχει, ἐπιδεί pour ἐπειδή, etc. Comme on y trouve encore quelquefois ει, cela fait voir que le changement de ει en ι est de date plus récente que celui de αι en η (voy. ci-dessus p. 36 *in fine* et 37).

(2) « Τὸν ἄρχοντα τῆς δυνάμεως ταύτης θεὸν ὠνόμασε Ποσειδῶνα, ὡς ποσί-δεσμον ὄντα, τὸ δὲ ε ἔγκειται ἴσως εὐπρεπείας ἕνεκα » (p. 402 E.).

(3) Voy. Christ, p. 51. — Dietrich, p. 22 *in fine*. — Blass, p. 17 : « Bien plus, les papyrus privés, qu'on peut faire certainement remonter au temps des Ptolémées, confondent si complétement ει et ι qu'on y trouve ἵμι à côté de εἰσίν. » Il est probable, en effet, que l'iotacisme a commencé plus tôt dans la langue populaire.

siècle de l'ère chrétienne, la diphthongue ει a décidément un son simple (1), celui de *i*. Cela est confirmé par plusieurs auteurs du temps, ainsi par Aulu-Gelle (*Nuits Attiques*, XIX, 14) : « Græcos non tantæ inscitiæ arcesso, qui ου ex ο et υ scripserunt, quantæ qui ει ex ε et ι : illud enim inopia fecerunt, hoc nulla re subacti », et par Terentianus Maurus qui enseigne (v. 430 et s.) quand on doit mettre ει et quand il faut employer ι, ce qui montre clairement que les deux sons se confondaient dans la prononciation. En outre, les médailles de cette époque confondent perpétuellement ει et ι (voyez par exemple celles de Nicopolis en Epire, de Flaviopolis, d'Hadrianopolis, etc.); ainsi on lit : Νικοπολειτ et Νεικοπολις (Mionnet, *Supplément*, III, p. 385), Φαυστεινα pour Faustina (p. 383), et sur une même médaille : Αντωνινος et Νεικοπολεως (p. 395), ou à l'inverse Αντωνεινος et Νικοπολεως (p. 398) (2).

La prononciation primitive *o-i* se prouve par les raisons Ol.

(1) Sextus Empiricus, *l. c.* p. 38 ci-dessus, note 3. — Nous n'invoquons pas le passage de Cicéron où il est dit : « *Quum loquimur terni, nihil flagitii dicimus, at quum bini obscenum est, Græcis quidem* » (lettre à Pétus, IX, 22); en effet il n'est pas sûr qu'on n'écrivît pas *binei*, et en tout cas les jeux de mots ne donnent que des à peu près. C'est pour cette raison que nous laissons aussi de côté l'épigramme si souvent citée de Callimaque, n° 30 : « Λυσανίη, σύ γε ναίχι καλός κ. τ. λ. »

(2) Hésychios, *Lexicon*, aux mots qui commencent par λι ou λει. — Basile, Ἐρωτήματα, sur les mots en ιος, ιστος, etc. — Théodose d'Alexandrie, Περὶ ὀρθογραφίας, dans Bekker, III. p. 1127, note. — Suidas, sur les mots en ιος. — Eustathe, *Commentaire sur l'Iliade*, édition de Bâle, p. 94 et 1326.

générales que nous avons données plus haut (p. 31 et 33), et au moyen des crases telles que μεὔδοκει pour μοι ἔδοκει.

Selon les grammairiens, en Béotie la diphthongue οι se changeait en υ. C'est en effet ce que montrent la plupart des inscriptions du IIIe ou du IVe siècle avant notre ère, exemple : εμυ pour ἐμοί, τυς αλλυς pour τοῖς ἄλλοις (1); mais comme on y trouve aussi la diphthongue οι, cette incertitude prouve que le changement n'était pas aussi ancien que celui de αι en η (2). L'υ substitué à οι indique que cette diphthongue avait alors un son simple : ce n'est pas le son *ou*, qui n'est point un intermédiaire entre la prononciation primitive *oi* et la prononciation actuelle *i*, mais c'est sans doute le son *u* (3).

Entre οι (= *o-i*) et υ (= *u*), il y a eu probablement l'intermédiaire οε, qu'on trouve dans une inscription : Κροεσος pour Κροισος (4). Cet οε, d'ailleurs assez rare, (on voit aussi ο tout seul) (5), paraît être une combinai-

---

(1) Ahrens, I, p. 191 et s., et II, p. 520.

(2) *Id. ibid.*, et ci-dessus p. 36 *in fine* et 37.

(3) En ce sens Mavrophrydis, p. 35.

(4) Ahrens, II, p. 521, addition à la p. 199. Il n'est pas à croire que ce soit une faute, car on trouve οε pour ῳ, qui n'est autre chose que οι, dans Διονυσοε (C. I. n° 1599), et Priscien nous dit formellement qu'on employait οε pour ῳ en Béotie (I, n° 53); du reste on se servait plus souvent de οι ou de υ.

(5) Exemple : εποεισε, ποειτας (C. I. n°s 1582-83). En effet, l'o aminci donne *eu* (l'ö allemand). — On peut également lire, ce qui revient au même : εποε-ισε, c'est-à-dire οε pour οι, et ι pour ει, *bœotico more*.

son imaginée pour rendre tant bien que mal le son contracté *eu*, qu'avait sans doute la diphthongue οι avant qu'on l'écrivît par un υ. En effet, il serait difficile de comprendre que dans des inscriptions du même temps, et quelquefois dans la même inscription, l'υ alternât avec οι, si οι ne s'était pas rapproché de υ en se contractant ; peut-être l'υ, de son côté, avait-il quelque peu le son de *eu*, mais il a dû le perdre de plus en plus pour se rapprocher de *i*.

Ainsi, dans la diphthongue οι, le son de l'ι a d'abord disparu (1), puis l'ο est devenu successivement *eu*, *u*, *i*. Ce n'est que dans la diphthongue ει que l'ι a subsisté, et a absorbé l'autre élément.

Les Béotiens n'ont sans doute été suivis que beaucoup plus tard par les autres Grecs (2) ; en effet, chez les écrivain latins de l'époque classique, l'οι grec est toujours rendu par *oe*, et non pas par *y*. Mais au temps de Néron, ou tout au moins de Dion Cassius (IIIe siècle), il devait y avoir une assez grande analogie entre l'υ et la diphthongue οι, car cet auteur dit que Néron mit à mort

---

(1) On pourrait dire aussi que le son *i* s'est changé en *e*, et que *oe* s'est contracté en *eu* ; de même que αι est devenu αε, qui s'est contracté en η.

(2) Dans le papyrus de Bankes (cité plus haut, p. 40 *in fine*), on lit η pour οι au v. 750 du dernier chant de l'*Iliade*. Est-ce à dire qu'au temps des derniers Ptolémées, l'η et la diphthongue οι avaient déjà le même son ? Il ne faut voir là qu'un accident d'écriture : le vers 749 commençait par ἦ, le copiste a répété η au commencement du vers 750 ; nulle part, en effet, il ne confond η avec ι, tandis qu'il confond souvent ι et ει.

les deux Sulpicius « ὅτι Ποιητικοὶ ἐκ προγόνων ἐπικαλούμενοι οὐκ ἐπαύσαντο πρόσρημα τοῦτ' ἔχοντες, ἀλλ' εἰς τὰς τοῦ Νέρωνος νίκας τὰς Πυθικὰς ἐκ τῆς ὁμωνυμίας ἠσέβουν » (1). On sait qu'à cette époque l'υ avait le son de *u*.

Enfin Ausone, en Italie (IVe siècle), et Sidoine Apollinaire, en Gaule (Ve siècle) expriment, si les manuscrits sont fidèles, par *i* bref, la diphtongue οι. Du reste, on ne sait pas si cette prononciation dominait au moyen âge; il est vrai qu'on trouve dans les inscriptions υ pour οι et réciproquement (2), et que cette similitude de son était devenue générale au plus tard au IXe siècle, comme le prouvent les règles de Theognostos pour savoir quand il faut écrire οι ou υ (3), mais il n'est pas démontré que l'υ se prononçât généralement comme *i* avant le XIIe siècle. Voyez ci-dessus, p. 23 *in fine* et 24.

Aujourd'hui, la diphthongue οι placée devant une voyelle a souvent, dans la bouche du peuple, le son du *j* allemand; on l'écrit alors au moyen d'un ι retourné, exemple : ὅποϳος pour ὁ ποῖος.

Ce qui vient d'être dit sur les diphthongues αι et οι permet d'expliquer le nom des deux lettres ε et υ. Quelques auteurs ont soutenu que l'ε est appelé *psilon* par

---

(1) Sur le règne de Néron, liv. 63, nº 18.

(2) Voy. par exemple : C. I. nº 9835, οιηου pour υἱοῦ (VIe s., en Etrurie).

(3) Περὶ ὀρθογραφίας, dans les *Anecdota* de Cramer, tome II. Theognostos écrivait vers l'an 820, voy. d'Ansse de Villoison, *Anecdota*, II, p. 127, note. — *Etymologicon magnum*, p. 289, 44 : « Τὰ εἰς υξ ἅπαντα διὰ τοῦ υ ψιλοῦ γράφεται πλὴν τοῦ πρωΐξ ». — Basile, dans ses Ἐρωτήματα, sur les noms en κυ et en χυ.

opposition à l'*η*, et que l'υ est appelé *psilon* par opposition au *F*; mais cette explication souffre difficulté, car l'*η* n'est pas un *e* aspiré, c'est une aspiration devenue un *e* long. Nous pensons que ces expressions mettent en parallèle l'*e* simple (ε), et l'*e* diphthongue (αι), l'*u* simple (υ), et l'*u* diphthongue (οι). Elles datent d'une époque où l'ε (anciennement appelé εῖ) et l'υ (anciennement appelé ὖ = *ou*) ne différaient plus de αι et de οι (1).

On sait que l'υ avait primitivement le son de *ou* AY, EY, HY. (voy. ci-dessus, p. 17). Donc les diphthongues αυ et ευ ont dû se prononcer d'abord *a-ou*, *e-ou* (2). C'est du reste ce que prouvent les formes éoliennes αοτους pour αὐτούς, ταυτα pour ταῦτα, φεγειν pour φεύγειν (3), ΝαϜπακτιων pour Ναυπακτίων (le *F* avait le son de *ou*), et surtout αϜυτο (iomen) pour αὐτοῦ (C. I. n° 10) : le *F* paraît représenter ici l'esprit doux (4). Aujourd'hui, dans les diphthongues dont nous parlons, l'υ se prononce comme *v* ou comme *f* selon les cas.

Comment expliquer le changement de *ou* en *v* ou en *f* ?

---

(1) Schmidt, *Beiträge zur Geschichte der Grammatik*, p. 73 et s. — Curtius, *Erläuterungen*, p. 24, considère cette explication comme certaine.

(2) Sur la prononciation des diphthongues en général, voy. p. 33 et 34.

(3) Franz, *Elementa epigraphices*, p. 187. — Ross, *Jahn's Jahrb.* 69, p. 523.

(4) Conf. ΕυϜαρα, ΒακευϜαι, (béotien), Ahrens, I, p. 171. — Les formes anciennes telles que καλευντες, pour καλέοντες, appartiennent évidemment à une époque où l'υ n'avait pas encore la valeur d'une consonne; autrement il faudrait renoncer à les prononcer.

On peut soutenir que le son *ou* a donné directement *v* ou *f* (1), en effet *aou* sonne à peu près comme *av*, et même comme *af*. Si l'on admet cette explication, on doit dire que le changement de *aou*, *eou*, en *av*, *ev*, etc. est très-ancien, car il faut qu'il ait eu lieu à une époque où l'υ avait encore le son de *ou*. Or il est probable qu'à la fin du v^e^ siècle avant l'ère chrétienne, en Attique, l'υ n'avait plus ce son; l'altération de l'υ a commencé aussi vers cette époque en Béotie (2).

Ce qui peut faire douter que le *v* ou l'*f* viennent de *ou*, c'est que le *F*, qui paraît bien répondre à un *v* très-voisin de *ou*, ne se trouve qu'une fois pour υ dans les inscriptions (Νικ*F*πακτιων); or, on devrait trouver souvent l'échange si naturel du *F* (= *w*) et de l'υ (= *ou*), si l'υ tendait déjà à se changer en *v*. Il y a plus : d'une part, Ahrens nous apprend que les Eoliens changeaient εο en ευ (I, p. 103); et d'autre part, dans l'exemple donné ci-dessus de φεογέν pour φεύγειν, la racine est *fug* (= *foug*). Par conséquent, nous avons à l'origine un *u* (= *ou*), puis εο, puis ευ (= *e-u*), et enfin *ev*, qui est la prononciation actuelle. Nous disons que εύ, mis pour εο, se prononçait *e-u* et non pas *e-ou*, pour deux raisons : parce que l'*o* étant un *ou* plus étroit, l'intermédiaire de *o* à *v* ne peut être que *u*, et parce que le même changement ayant eu lieu chez les Doriens à une époque assez récente (Ahrens, II,

(1) Dietrich, dans le *Journal de Kuhn*, XIV, p. 48.

(2) Voy. ci-dessus, p. 21 et 22.

p. 216), l'υ de la diphthongue ευ n'avait certainement plus le son de *ou*. Ainsi nous est revélé l'ordre du changement de *u* (= *ou*) en *v*. C'est par le son *u* qu'on est arrivé à *v* ou à *f*. Le même raisonnement s'applique aux formes αοτους, τασται : si l'υ y est primitif, le changement en ο indique un rétrécissement du son, qui ne peut se continuer que par *u* pour arriver à *v*.

Remarquons ici que plus l'amincissement de l'υ aura été précoce dans un pays, plus tôt les diphthongues αυ et ευ y auront pris le son de *av*, *ev*. Si l'orthographe ευδομος est véritable, dans l'inscription béotienne n° 1569 (Ahrens I, p. 174), la prononciation de l'υ (et du β) comme *v* en Béotie au IIIe siècle avant J.-C. est démontrée. (Cf. ευδομηκοντα, Insc. de Corcyre du IIe ou IIIe s., n° 1845, ligne 47.)

Dans les papyrus égyptiens, l'υ et le β sont quelquefois confondus, exemple : ραυδος, pour ῥάβδος (1). Mais nous ne savons pas à quelle époque cette confusion est devenue générale. Elle est attestée pour αυ, au XIIe siècle, par Eustathe, (commentaire sur Denys le Périégète, v. 378 et 499.)

Nous n'avons rien de particulier à dire sur la diphthongue ηυ, si ce n'est qu'elle s'est peut-être prononcée à

(1) Blass, p. 35. Quant aux inscriptions attiques de l'époque d'Auguste telles que ατος pour αὐτός, επισκεαζω pour ἐπισκευάζω, elles sont curieuses, mais ne prouvent rien ; il en est de même de ce que dit Terentianus Maurus (v. 482) : que αυ se prononçait comme *au* dans *aurum*, car on ne sait pas comment se prononçait *aurum*. — Voy. plus loin une remarque qui se rapporte à ce sujet, à la fin de notre étude des consonnes π, κ, τ (p. 56, premier alinéa).

l'origine *ê-u* (et non *ê-ou*), l'usage de l'*η* étant assez récent; aujourd'hui elle se prononce *iv*.

OY. De même que les Grecs ont eu autrefois deux sortes d'*e* long, l'un ouvert et l'autre fermé (1), de même ils ont eu, par exemple en Attique au v^e^ siècle avant notre ère, deux sortes d'*o* long, l'un plus ouvert, l'autre plus fermé. L'*o* long plus ouvert s'est écrit d'abord *o*, puis *ω* lorsque ce signe a été admis dans l'alphabet (à Athènes, à partir de l'an 403 avant J.-C). L'*o* long plus fermé s'est aussi écrit d'abord par un *o*, qu'on lit dans les inscriptions les plus anciennes, notamment dans celles de l'Attique du v^e^ siècle avant l'ère chrétienne, exemple : απεδοναι pour απεδοῦναι, τος pour τούς, puis il s'est écrit par ου, à Athènes, depuis la 100^e^ olympiade (an 376 av. J.-C.) (2), et cette orthographe est restée.

On voit par là que l'*ω* était très-nécessaire, puisqu'il ne représente pas seulement l'*o* long, mais une certaine espèce d'*o* long. Pour l'*a*, au contraire, on n'a eu besoin que d'un signe, et de même pour l'*i*.

Dans les inscriptions dont nous parlons, on trouve aussi la diphtongue ου : il est vrai qu'elle ne se rencontre guère que dans les mots οὐκ et οὗτος, mais elle y est employée d'une façon constante, ainsi on n'y trouve jamais οκ (3) ni οτος. D'où il résulte évidemment que l'*o* et la diphthongue ου ne se confondaient pas dans la

(1) Voy. ci-dessus, p. 26 *in fine*.

(2) Quintilien, I, VII, 11. — Bœckh, C. I. tome I, p. 243. — Franz, p. 49, 127, et 149.

(3) L'inscription où il y a οκ n'est que de la 101^e^ olympiade

prononciation ; autrement ils se seraient confondus dans l'écriture.

Veut-on savoir maintenant quelle était la différence entre l'un et l'autre son, il est clair que le signe simple *o* représentait un son simple, et le signe double *ου* un son double (1) au moins à l'origine. Le son simple ne pouvait être que *o*, puisqu'il y a un *o*, et un *o* long, puisqu'il s'agit d'une longue ; d'ailleurs cet *o* venait d'un *o* primitif, par contraction ou allongement (2), ou même d'un *ă* : il devait donc à l'origine approcher de l'*α*, c'est-à-dire qu'il devait être très-ouvert, puis il est devenu plus épais, plus fermé, jusqu'à se changer soit en *ω*, soit en *ου*, ce qui est le dernier terme du développement (3).

Le son double ne pouvait d'abord être que *o-ou*, puisqu'il est représenté par un *o* et un *υ* = *ou* (cet *υ* était probablement primitif, ou bien il remplaçait le *F*) ; mais cette diphthongue s'est peu à peu contractée : à partir de la 100e olympiade elle a un son simple. La preuve en est facile à faire : en effet, à cette époque, on représente par *ου* le son représenté auparavant par *o*, et l'on ne peut pas dire que ce son s'est dédoublé, car entre l'*o* d'alors et l'*ου* actuel il n'y a pas place à un son dédoublé, l'*ou* n'étant qu'un *o* très-fermé. Ajoutons que cet *ου* est transcrit

(1) En ce sens, Dietrich, dans le *Journal de Kuhn, XIV*, p. 57.

(2) Voy. Dietrich, *l. c.*, p. 54 et s.

(3) Le son *a*, qui est le plus ouvert, devient, en se fermant, soit *i*, soit *ou* : A $\left\{ \begin{matrix} e, i. \\ o, ou. \end{matrix} \right.$ Voyez ci-dessus, page 26.

en latin par *u* = *ou*. Le même fait se rencontre dans cette langue : au IIe siècle avant l'ère chrétienne, l'*o* avait, dans certains mots, un son analogue à l'*u* = *ou*, exemple : *volgus*, qui est devenu *vulgus* (1).

Nous avons ainsi la preuve qu'en l'an 376, à Athènes, l'υ n'avait plus le son primitif *ou*; autrement on aurait employé υ, et non pas ου. C'est du reste ce qui paraît résulter déjà, dès l'an 425, d'un passage d'Aristophane (voy. ci-dessus, p. 22).

En résumé, il est certain qu'à la fin du Ve siècle avant l'ère chrétienne l'ο avait, en Attique, un triple rôle : il représentait dans certains mots l'*o* bref, dans d'autres l'*o* long qui est devenu ω, dans d'autres enfin l'*o* long qui est devenu ου. C'est en l'an 403 avant J.-C. que l'ω a pris officiellement la place de l'ο ; c'est seulement quelques années plus tard, après l'an 376, que la diphthongue ου a remplacé l'ο. Cette substitution s'est faite progressivement : on trouve d'abord tantôt ο, tantôt ου (C. I. nos 85 et 87), puis ου d'une façon constante (C. I. no 155, de la 107e olympiade). Les rares exceptions qu'on peut encore rencontrer alors sont des archaïsmes (2).

---

(1) On peut encore tirer une preuve de l'inscription no 158 du *Corpus*, qui est de la 101e olympiade : les deux seuls mots qui, dans les inscriptions attiques antérieures, aient constamment la diphthongue ου, sont écrits dans celle-ci par ο (οϰ B, l. 2; τοτο A, l. 30), ce qui prouve bien que ου et ο étaient arrivés au même point, l'un en se contractant, l'autre en s'épaississant. Auparavant, cette façon d'écrire n'aurait pu être qu'une erreur du graveur.

(2) Chez les Béotiens, au IVe siècle avant J.-C., on écrit ω pour ου : cela indique-t-il une prononciation autre que ου? Il nous semble que non, car cet ω se trouve dans les inscriptions où l'on emploie ου pour υ. L'ω est probablement l'ου diphthongue = *oou* (semi-

La diphthongue ωυ se rencontre dans le dialecte ionien. ΩΥ.
L'ω a subsisté sans altération, tandis que l'υ a subi la transformation régulière en *u* : ainsi, dans τρωῦμα, ωυ a dû se prononcer d'abord *o-ou*, puis *o-u*, puis peut-être *ov*, *trovma*, pour τραῦμα, qu'on prononce aujourd'hui *travma*.

La diphthongue υι s'est prononcée à l'origine *ou-i* ; il y YI.
en a cette raison particulière que l'ι y joue le rôle de semi-voyelle : ainsi μεθυίω, ὀπυίω, υἱός équivalent à μεθυjω, οπυjω, υjος (1). Lorsque le son de l'υ s'est modifié, les deux lettres sont d'abord demeurées distinctes (*u-i*), comme le prouvent les transcriptions latines *yi*. Mais l'ι avait sans doute un son faible, puisqu'on voit ὀπύω pour ὀπυίω, μύα pour μυῖα chez les anciens Attiques, νεις dans une inscription de la 102e olympiade (Franz, p. 165, ligne 15), etc. (2). Cet ι a dû s'effacer de plus en plus, dans la prononciation, à mesure que l'υ se rapprochait du son de l'*i* (3); il a dû se confondre avec lui au moyen âge, lorsque la prononciation des deux lettres fut devenue la même. Depuis lors υι se prononce comme *i*.

---

contracté et toujours long), par opposition à ου = *ou* (contracté, et qui pouvait être bref, comme l'assurent les grammairiens). On peut dire aussi que l'ω représente une ancienne orthographe, et que plus tard on écrivit ου : en effet ου est devenu l'orthographe courante.

(1) Mavrophrydis, p. 43.

(2) Voy. dans l'Ἀθήναιον, tome I, 1873, p. 11 et 12, une inscription qu'on dit être du IIe siècle avant notre ère, où il y a plus de vingt fois υος pour υἱός.

(3) On trouve le son de l'ι, accusé par des fautes d'orthographe, dans une inscription nubienne du temps de l'empire (C. I. n° 5052) : υειου pour υἱοῦ, et jusque dans une inscription du VIe siècle de notre ère, en Etrurie : οιηος et οιηου pour υἱός, υἱοῦ (C. I. n° 9853).

102483

TABLEAU DU PROGRÈS DE L'IOTACISME.

1° ÉVOLUTION DE L'IOTACISME.

	AI (*a-i*),	OI (*o-i*),	Υ (*ou*),	AΥ (*a-ou*),	EΥ (*e ou*),
1er degré :	αε,	οε (ö all^{d}.),	ωῦ (*u* angl.),	a-u,	e-u,
2e —	ē. H (ē),	*u*,	*u*,	av.	ev.
3e —	ει,	*y* (all^{d}.),	*y*,		

4e ou iotacisme parfait : *i*.

2° ÉPOQUE DES DIVERS CHANGEMENTS EN BÉOTIE.

AI est devenu	ē	au IVe s. av. J.-C., et peut-être auparavant.	
H	—	ει	au IVe siècle avant J.-C.
EI	—	ι	
OI	—	υ	
Υ	—	*iou*	vers le commencement du IVe siècle avant J.-C
		u	au IVe siècle avant J.-C.
AΥ	—	*av*	peut-être au IIIe siècle avant J.-C.

3° ÉPOQUE DES DIVERS CHANGEMENTS DANS LE DIALECTE COMMUN ET EN ATTIQUE.

AI est devenu	ē	avant la fin du IIe siècle de l'ère chrétienne.	
H	—	*ē-i*	postérieurement à l'an 403, en Attique.
		i	au plus tard au VIe siècle de notre ère.
EI	—	*i*	avant la fin du IIe siècle de l'ère chrétienne.
OI	—	*u*	avant le IXe siècle de notre ère, et peut-être dès le IIIe, ou même dès le Ier siècle.
		i	au plus tard au XIIe siècle.
Υ	—	*u*	peut-être dès le Ve siècle av. J.-C., en Attique.
		i	entre le VIe et le XIIe siècle de l'ère chrétienne.

§ 3. — *Consonnes.*

Les consonnes primitives que nous avons à étudier sont les suivantes.

1° Explosives :	P. K. T.	(*fortes*)
	B. G. D.	(*douces*)
	PH. KH. TH.	(*aspirées*)
2° Continues :	L. R.	(*liquides*)
	M. N. NG.	(*nasales*)
	S.	(*sifflante*)
	J.	(*semi-voyelle*)

1° Explosives. Π. Κ. Τ. (fortes)

Les sons primitifs indo-européens *p*, *k*, *t*, sont représentés en grec par π, κ, τ. Ces consonnes ont encore aujourd'hui leur valeur originaire; toutefois, quand elles sont précédées de la nasale correspondante, ainsi quand le π est précédé du μ, le κ du γ, et le τ du ν, elles se prononcent, chez les Grecs modernes, comme *b*, *g*, *d*, exemple : ἄμπελος, ἄγκυρα, ἔντερον, prononcez *ambélos*, etc. Il en est ainsi même quand la nasale appartient au mot précédent (c'est alors la nasale ν), exemple : τὸν πατέρα, τὸν κόλπον, τὴν τιμήν, prononcez *tombatéra*, etc. Cette prononciation remonte-t-elle à l'antiquité? Il nous paraît certain qu'au moins jusqu'au temps où l'orthographe a été fixée, le π, le κ, et le τ n'éprouvaient pas cette altération, autrement on aurait écrit ἄμβελος (1) et non ἄμπελος, τὴν δημήν (2) et non τὴν τιμήν, etc.

(1-2) Le β et le δ n'étaient pas encore devenus des spirantes, ils se prononçaient comme *b* et *d*; voy. ci-après p. 56 et s.

Il y a plus : au temps où l'orthographe s'est fixée, la prononciation changeait déjà le ν en μ devant un π, et en γ devant un κ, dans le corps des mots, or l'écriture a suivi cette prononciation, exemple : ἐμπεδών et non ἐνπεδών, ἐγκλίνω et non ἐνκλίνω, donc on n'aurait pas manqué de mettre un β à la place du π, et un γ à la place du κ, si la prononciation du π et du κ avait alors été adoucie. De même, un peu plus tard, on trouve le ν altéré, à la fin des mots, devant le π ou le κ intact, exemple : εμ Παρωι (ἐν Πάρῳ), εγ Κελεναις (ἐν Κ...) dans la *Chronique de Paros* (lignes 2 et 19), de l'an 263 ou 264 av. J.-C. (1).

La double forme Ἀμπρακία et Ἀμβρακία, qu'on voit dans les inscriptions, permet de juger approximativement à quelle époque a commencé l'adoucissement des fortes. La première orthographe est la plus ancienne, comme le fait remarquer Eustathe, *ad Dionys.*, p. 492 ; elle se rencontre dans une inscription attique de l'an 360 av. J.-C. (Ol. 103, 4), n° 230, ligne 3, du *Corpus*. Plus tard on trouve l'autre forme (2), ainsi dans l'inscription

(1) Conf. εμ Ποτειδαιαι, εμ Πυλω (C. I. n° 171, I, p. 302).

(2) De même dans les médailles : quelques-unes ont le π (Mionnet, *Description...*, *Supplément*, t. III, p. 364 et 365, n°s 43 et 44); mais les plus nombreuses, probablement parce qu'elles sont les plus récentes, sont celles qui ont le β (Mionnet, t. II, p. 51, n°s 44, 45, 47, 48. *Supplément*, t. III, p. 365 et 366, n°s 45-48, 50, 52, etc.).—Si dans les papyrus égyptiens, on trouve αντρα pour ἄνδρα, cela ne prouve pas que le τ s'adoucissait après le ν, car on y trouve aussi ευτοξια pour εὐδοξία (conf. Blass, p. 37) ; cela prouve plutôt que le δ et le τ avaient à peu près le même son pour les Egyptiens, et par conséquent qu'au temps de ces papyrus le δ n'avait pas, en Egypte, la valeur d'une spirante.

attique nº 226, ligne 4, de l'an 266 av. J.-C. (Ol. 127, 2). Voy. aussi Delph. 1689, 3; Leucad., 1801, 1; Epirot., 1808; Corcyr. 1843, 3; dont nous n'avons pas la date.

On lit dans une inscription latine du IIe siècle de l'ère chrétienne (Orelli, nº. 2160) : *diapandon*, pour διὰ πάντων, ce qui autorise à penser qu'à cette époque le τ s'adoucissait communément en grec (1); et l'on peut conjecturer la même chose des deux autres consonnes de cette classe, le π et le κ. Cela est d'autant plus vraisemblable pour le π, que nous l'avons vu, dans les inscriptions, adouci de très-bonne heure en plusieurs pays.

Enfin Saint-Jérome (IVe siècle) corrige l'orthographe ἀμβλάκημα, suivie par deux auteurs, au moyen du mot ἀμπλακίας, qui se trouve dans la Médée d'Euripide, et qu'on écrit, dit-il, « *per π et non per β.* » (2). Cette remarque montre bien que les deux sons étaient semblables, ou très-voisins l'un de l'autre : personne ne songerait, chez nous, à faire remarquer que le mot *pain* s'écrit par un *p* et non par un *b*.

---

(1) Il est vrai que dans une autre inscription citée par Muratori, p. 699 nº 2, relative au même personnage affranchi de Marc-Aurèle ou de Commode, il y a *diapanton*; probablement dans le premier cas la transcription est faite selon la prononciation, ici selon l'orthographe.

(2) *Comment. in Danielem*, liv. VI, vers. 4. « Pro *suspicione* Theodotio et Aquila ἀμβλάκημα interpretati sunt... Porro Euripides in Medea ἀμπλακίας, per π et non per β, ἁμαρτίας id est *peccata* appellat. »

Le π est quelquefois devenu un φ en grec moderne, exemple : κλέφτης pour κλέπτης. Cette tendance à mettre des aspirées à la place des ténues, contraire à l'ancienne règle d'après laquelle il eût fallu avant le τ une ténue et non une aspirée (1), concorde parfaitement avec la prononciation *aftos* (αὐτός), etc., et concourt à prouver qu'elle est moderne.

Dans quelques îles de la mer Egée, le κ a le son de τς, exemple : καί, κυρά, κυλίστρα, prononcez τσαί, τσυρά, τσυλίστρα (2). Le κ ou le groupe σκ y ont aussi le son du *tz* allemand, exemple : ἄκαλος prononcez ἄτζαλος, κορίσκι prononcez κορίτζι, etc. (3).

B. Γ. Δ. (douces)

Il n'est pas douteux qu'à l'origine β, γ, δ, se prononçaient comme *b*, *g* (all^d.), *d*. Cela résulte d'abord de la nature de ces consonnes, que les anciens grammairiens appelaient des muettes, ἄφωνα : après les fortes *p*, *k*, *t*, le son plus doux qui vient immédiatement est celui de *b*, *g*, *d* ; au delà il y a des ἡμίφωνα (4), des spirantes, et non plus des muettes. En second lieu, toutes les langues indo-européennes ont *b*, *g*, *d*, et le grec lui-même a encore ces sons, seulement il ne les repré-

---

(1) C'est ce que Burnouf formule ainsi, page 5 : « Toute muette précédée d'une autre muette la veut au même degré qu'elle. »

(2) Mavrophrydis, p. 58. Plusieurs Athéniens nous ont assuré la même chose.

(3) *Id. ibid.*

(4) « Τῶν δὲ συμφώνων τὰ μὲν ἡμίφωνά ἐστι, τὰ δὲ ἄφωνα. » Sextus Empiricus, Πρὸς γραμμ, ch. v, n° 102.

sente plus, en général (1), par β, γ, δ, mais par les fortes π, κ, τ, précédées d'une nasale (voy. ci-dessus, p. 53).

Au premier siècle de l'ère chrétienne, Denys d'Halicarnasse disait que le β, comme le π, se prononce en pressant les lèvres (2) ; et cette prononciation est confirmée au second siècle par Sextus Empiricus, qui range β, γ, δ, parmi les muettes, ἄφωνα, tandis qu'aujourd'hui il faudrait mettre au moins deux d'entre elles parmi les ἡμίφωνά : le β, qui ne se distingue pas de notre *v*, et le δ, qui est le *th* doux des Anglais. Quant au γ, il a une prononciation légèrement aspirée, plus douce que notre *g*.

Enfin ce n'est que dans le grec moderne qu'on trouve les groupe initiaux μπ, νδ, pour rendre le *b* et le *d* des mots étrangers, exemple : μπανδέρα, *bandiera*, ντιβάνι, *divan*.

Cependant il semble que l'adoucissement du β et du δ se faisait, au moins pour certains mots ou en certains endroits, dès l'antiquité, et même à une époque assez reculée : en effet, dans quelques mots, le β tient la place du *v* indo-germanique, exemple : βούλομαι (*velle*, en allemand *wollen*), qui a pour racine *var* ou *val*, et dans des inscriptions doriennes le β est pour un *F* (3), exemple : Ευρυβανασσα, nom propre (C. I. nº 1372), pour Ευρυϝανασσα,

(1) Dans un certain nombre de mots, le β et le δ conservent encore aujourd'hui le son primitif, exemple : βουβοῦκι, δένδρον, ἄνδρας, etc. Mavrophrydris, p. 48.

(2) « Τοῦ στόματος πιέσθεντος. » Περὶ συνθέσεως ὀνομ., § 14, vers la fin.

(3) Le nom du *F* (*vau*) s'écrivait en grec βαῦ.

Βαναξιβουλος pour *Fαναξ*... (C. I. nos 2572 et 2577)(1). L'emploi de *σδ*, *δδ*, ou *δ* pour *ζ* chez les Éoliens et les Béotiens peut aussi faire croire que le *δ* avait chez eux quelque chose de sifflant, de continu. Enfin, pour le *γ*, notons que dans la traduction des Septante, l'*aïn* sémitique, qui est une aspirée, est souvent rendu par cette lettre, exemple : Γομόῤῥα, Γαιβάλ (2). La prononciation du *γ* à cette époque, au moins à Alexandrie, offrait sans doute une certaine aspiration.

Chez les Grecs modernes, le *γ* devant un *i* ou un *e* a le son du *j* allemand, celui d'un *i* épais, qui manquait au grec ancien (3). Ainsi *βγαίνει* pour *ἐκβαίνει* se prononce *viéni* (4). Nous avons déjà dit, p. 17, note 2, que le *δ* se change quelquefois en *γ* sous l'influence de cette prononciation.

Pour la valeur du *γ* devant les gutturales, nous en parlerons plus loin, en traitant des nasales.

Φ. Χ. Θ. aspirées

Il y avait en grec, à l'origine, des aspirées fortes (= *ph*, *kh*, *th*), et des aspirées douces (= *bh*, *gh*, *dh*), comme le prouvent l'étymologie (5) et la comparaison des lan-

---

(1) Ajoutez βέστον ou βέττον, pour ἐσθής (*Etymologicon magnum*, p. 175, n° 45), et dans des inscriptions éoliennes, βρητορ, βροδον, etc. Voy. aussi p. 47 ci-dessus.

(2) Schulze, p. 5.

(3) Baudry, § 165. — Curtius, *Gr. Grammatik*, § 34, note.

(4) « Dès la plus haute antiquité, le γ n'avait-il pas, dans certaines provinces, cette tendance à se rapprocher du son de l'ι? Les Eoliens en effet disaient αγρ pour αιρ. On trouve αγρει pour αἴρεϊ dans l'ode de Sapho conservée par Longin, Περὶ ὕψους, X, 2, et προαγρημενος pour προαιρ... C. I. n° 3524. » Dehèque, p. 3, note 3.

(5) Conf. ἐῤῥίφθην et ἐβλάφθην, ἐπλέχθην et ἐπράχθην, etc.

gues (1). On peut se faire une idée de la façon dont elles se prononçaient, en se reportant aux mots anglais et allemands *shepherd*, *inkhorn*,... *lebhaft*, *feldherr*... etc. Les aspirées douces ont disparu de bonne heure, probablement avant le temps où l'on a commencé à écrire, car les plus anciennes inscriptions ne nous montrent que les aspirées fortes : ΠΗ, ΚΗ (2). De même, dans les redoublements comme πέφυκα (racine scr. *bhû*), τέθεικα (racine scr. *dhâ*), c'est la forte qu'on emploie, et non la moyenne. Enfin devant une aspirée le grec veut une forte, exemple : Σαπφώ, Βάκχος, τίτθη, etc. (3).

Le changement de ΠΗ en φ et de ΚΗ en χ paraît être une simplification d'écriture, plutôt que l'indice d'un changement de prononciation ; en effet Denys d'Halicarnasse nous apprend que de son temps le φ se prononçait, comme le π, en pressant les lèvres l'une contre l'autre (4);

---

(1) Conf. σφάλλω, scr. *sphalâmi*, et φεύγω, *bhughâmi* ; χωλός, scr. *khôlas*, et ἐλαχύς, *leghus* ; κλώθω, scr. *granthami*, et μέθυ, *madhu*. Mavrophrydis, p. 49 *in fine* et 50. — Il y avait certainement des aspirées douces à l'époque dite *gréco-italique*, c'est-à-dire avant la séparation des idiomes grec et latin, comme on le voit en comparant *orbus* et ὀρφανός, *umbilicus* et ὀμφαλός.

(2) Exemple : ΑΜΕΝΗΗΕΣ, ΕΗΕΥΚΗΟΜΕΝΟΣ, C. I. I, p. 5, n° 3. On n'y trouve pas ΤΗ, mais Θ (Franz, *Elementa epigraphices*, p. 20.), ce qui prouve encore que la distinction de *th* et de *dh* avait disparu.

(3) Les Romains transcrivaient le φ par *ph*, et non par *f* : « In græcis nominibus *antiquam scripturam* servamus, pro φ pet *h* ponentes, ut Orpheus, Phaeton. » Priscien, I, § 12, édition de Keil, p. 11. Cela tenait apparemment à ce que le φ, à l'origine, n'était pas une spirante.

(4) Περὶ συνθ. ὀνομ., § 14, *in fine*.

ce qui revient à dire qu'il n'avait pas encore le son d'une spirante. Mais la transformation allait bientôt commencer, puisque Sextus Empiricus, au IIe siècle de l'ère chrétienne, ne range plus, comme quelques-uns le faisaient encore (ὡς τινες), φ, χ, et θ parmi les muettes : il les met au nombre des ἡμίφωνα (1). Ainsi, pour Denys d'Halicarnasse, le φ avait encore le son d'une explosive, tandis qu'au temps de Sextus Empiricus il passait généralement pour une spirante (2); il n'est donc pas téméraire de penser qu'entre ces deux auteurs, à l'époque de Quintilien (100 ans après J.-C.), le φ avait un son intermédiaire dont la douceur un peu vague pouvait plaire à l'oreille (3).

On doit cependant reconnaître qu'en certains pays, bien avant le IIe siècle de l'ère chrétienne, le θ était

---

(1) Πρὸς γραμματικούς, ch. v, n° 102.

(2) Terentianus Maurus (IIe siècle), dans la définition du son de l'*f*, ne met aucune différence entre cette lettre et le φ, p. 2388 et 2401 de Putsch. Au IVe s., Marius Victorinus (p. 2455 et 2458) ne craint pas de dire : « *f* in græcis litteris fuisse ». De même, dans Priscien (VIe s.), on lit : « φ cujus locum apud nos *f* obtinet » (I, § 14, p. 11 de l'édition de Keil).

(3) « Jucundissimas ex Græcis litteras non habemus, vocalem alteram, alteram consonantem, quibus nullæ apud eos dulcius spirant. Quod quum contingit, nescio quomodo hilarior protinus renidet oratio, ut in *Ephyris* et *Zephyris*, quæ si nostris litteris scribantur, surdum quiddam et barbarum efficient, et velut in locum earum succedent tristes et horridæ quibus Græcia caret. » XII, x, 27. — Les transcriptions grecques de noms latins, telles que Φῆστος, Φάβιος, ne nous apprennent rien, car le φ, même quand il n'était pas une spirante, était la seule lettre par laquelle on pût transcrire l'*f* latin. Il faut en dire autant de la transcription des lettres sémitiques *pi*, *kaph*, *tav*, qui sont, à ce qu'on assure, des spirantes.

peut-être déjà une spirante ; ainsi, chez les Laconiens, on remplaçait le θ par σ (1), exemple : αγασος pour ἀγαθός (voy. le *Thesaurus* d'Henri Estienne.)

Aujourd'hui le φ se prononce comme *f*, le χ comme le *ch* allemand, et le θ comme le *th* dur des Anglais. Cependant le son primitif du θ (TH) se retrouve, moins l'aspiration, dans les groupes φτ, χτ, στ, pour φθ, χθ, σθ, exemple : φτάνω pour φθάνω, ἐχτές pour ἐχθές, ἀστενής pour ἀσθενής (2). Cela semble indiquer que dans l'antiquité le θ des groupes φθ, χθ, σθ ne se prononçait pas comme une spirante, mais comme une aspirée proprement dite : ce qui est d'autant plus vraisemblable que le grec vulgaire, qui aime les aspirées, et qui, quand deux muettes se suivent, fait de la première une aspirée, exemple : φτερό pour πτερό, n'admet cependant pas que deux aspirées se suivent immédiatement (Rangabé, p. 35). En effet la prononciation en serait, sinon impossible, du moins fort difficile.

Les liquides λ et ρ avaient probablement, dans l'anti- 2° Continues L. P. (liquides)

(1) Il ne faut pas exagérer l'importance de ces rapprochements, car si chez les Athéniens on trouve τ pour σ, cela ne prouve pas que chez eux le σ eût le son de *t*. Comme le dit justement Villoison (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome XXXVIII, année 1782, p. 67, note) : « Chaque dialecte avait son goût particulier. Les Laconiens avaient rejeté de leur alphabet le θ, dont le son leur déplaisait, et auquel ils substituaient le σ, tandis que les Athéniens préféraient à cette lettre sifflante le son du τ. Les Eoliens disaient δελφῖνες au lieu de δελφῖνες, βέλεαρ et par contraction βλῆρ au lieu de δέλεαρ, βίς qui a passé chez les Latins, pour δίς, » etc.

(2) Mavrophrydis, p. 49.

quité, le même son qu'aujourd'hui. Quoiqu'elles s'échangent facilement entre elles dans la composition des mots, elles ont toujours été, en principe, fort différentes l'une de l'autre, comme le dit Denys d'Halicarnasse : « ἡδύνει μὲν γὰρ (τὴν ἀκοήν) τὸ λ, καὶ ἔστι τῶν ἡμιφώνων γλυκύτατον, τραχύνει δὲ τὸ ρ, καὶ ἔστι τῶν ἐμφερῶν γενναιότατον ». (Περὶ συνθ. ὀνομ. § XIV.)

Le son propre du ρ était souvent modifié par une aspiration : il était plus dur au commencement des mots (excepté ῥάρος, ῥάριον), et dans le cas de redoublement ; la prononciation devenait moins rude dans le corps des mots ou à la fin. L'aspiration initiale du ρ devait avoir d'autant plus de force qu'elle remplace souvent une lettre perdue ; exemple : ῥιγέω, *frigeo* ; ῥέπω, *serpo*, *sarpâmi* (scr.) ; ῥόδον, éolien βρόδον ; aussi allongeait-elle la syllabe du mot précédent. Dans le grec moderne l'aspiration du ρ a tout à fait disparu.

M. N. Γ. (*nasales*)

La valeur des nasales μ et ν paraît s'être conservée en grec, comme dans les idiomes voisins, telle qu'elle était à l'origine (1). Aujourd'hui, le ν final prend le son de μ devant μ (2) et π, et il peut aussi l'avoir devant

---

(1) Denys d'Halicarnasse (Περὶ συνθ. ὀνομ. § 14) donne cette description de la prononciation du ν : « τοῦ μὲν γὰρ περὶ τὸν οὐρανόν τε γίνεται ἦχος, καὶ τῆς γλώσσης ἄκροις τοῖς ὀδοῦσι προσανισταμένης, καὶ τοῦ πνεύματος διὰ τῶν ῥωθώνων μεριζομένου », h. d. circa palatum fit sonus, lingua ad extremos dentes erecta, spirituque per nares leniter emisso. Edition de Reiske, p. 158.

(2) Ou plus exactement le ν disparaît devant μ, car on ne redouble pas les consonnes dans la prononciation, exemple : τὴν μητέρα, prononcez *ti mitéra*.

β, φ, ψ. Cette prononciation est-elle ancienne? Nous pensons que l'altération du ν dans le corps des mots remonte au moins au temps où l'orthographe a été fixée, puisqu'on écrit par exemple : ἔμμετρος (ἐν μέτρον), ἐμποδών (ἐν ποῦς); mais il est probable qu'elle n'a pas eu lieu de tout temps, au moins en certains endroits de la Grèce, car on trouve ν devant π dans αμενπΗες, Ολυνπιοι, πενπτης (C. I. nos 3, 11, 90), etc.

Quant à l'altération du ν final, on la voit dans la *Chronique de Paros*, du IIIe siècle avant J.-C. (an 263 ou 264) : ἐμ Παρωι (ligne 2, pour ἐν Πάρῳ), ἐμ Μαραθωνι (ligne 62), τημ πολιν, etc. Toutefois cet adoucissement n'avait certainement pas lieu, en général, devant π, au temps de Pindare et de Démosthène (1). On pourrait même soutenir qu'il en était encore ainsi au temps de Denys d'Halicarnasse (2).

Devant les gutturales γ, κ, χ, ξ, le γ joue le rôle d'une nasale. Il en a certainement été de même dans l'antiquité, comme le prouvent plusieurs inscriptions, ainsi : ενγυς, ενκαιρος (C. I. nos 22 et 41), etc. Mais puisque l'orthographe demande en pareil cas, dans le corps des mots, un γ et non pas un ν, c'est qu'au temps où elle a été

---

(1) Un passage de Denys d'Halicarnasse ne laisse aucun doute à cet égard : Περὶ συνθ. ὀνομ. § 22, p. 158 et 166 de l'édition de Reiske.

(2) « Τῷ Κλυτὰν προσηγορικῷ τὸ Πέμπετε ῥηματικὸν ἐπικείμενον οὐκ ἔχει συνῳδὸν, οὐδ' ἀκέραστον τὸν ἦχον· ἀλλ' ἀνάγκη στηριχθῆναι τὸ ν », h. e. Verbum πέμπετε dictioni appellativæ κλυτὰν adnexum, neque concordem habet, neque attemperatum sonum; sed necesse est, inter proferendum, litteræ ν vox inhæreat.

fixée, il y avait une différence entre le γ et le ν. On peut supposer que cette différence consistait, comme aujourd'hui, en ce que le γ avait un son plus nasal que le ν, ainsi : ἀγκών, *angle*. Si, à la fin des mots, le ν a subsisté devant les gutturales, c'est apparemment que le son nasal y était moins accentué, aussi Denys d'Halicarnasse trouve-t-il un silence entre les mots ἐν χορόν (1); cependant on rencontre quelquefois le γ au lieu du ν : εγ Κελεναις (*Chronique de Paros*, ligne 19).

Il y a aujourd'hui, dans le langage populaire, un son analogue à celui du *gn* italien; on le représente au moyen du ν et d'un ʒ retourné, exemple : μετανοιαις, prononcez *métagnès*.

Σ. (sifflante) Tout porte à croire que la sifflante σ avait dans l'antiquité le même son qu'aujourd'hui, celui du ç français. D'abord c'est un son indo-germanique, qu'on trouve encore maintenant chez plusieurs peuples de la race à laquelle est donné ce nom. De plus, dans les Septante, on rend par le σ certaines lettres sémitiques qui ont un son sifflant, exemple : Σήμ, Σινά, mais jamais le *zaïn*, qui a un son doux. Enfin la règle peut se confirmer par l'exception suivante : aujourd'hui, devant une consonne douce, un ρ, ou une nasale, le σ s'adoucit, c'est-à-dire qu'il prend le son du ζ. Ce son adouci, il ne l'avait certainement pas au temps où l'orthographe a été fixée, car autrement on au-

(1) Περὶ συνθ. ὀνομ. § 14, édition de Reiske, p. 155 : « Ἀνάγκη σιωπήν τινα γένεσθαι μέσην ἀμφοῖν », h. e. Quoddam in medio inter utramque syllabam silentium fieri necesse est.

rait mis un ζ et non pas un σ. Mais Lucien nous apprend que de son temps (IIe siècle avant notre ère), on adoucissait le σ devant μ dans les mots σμάραγδος et Σμύρνα (1), et cela est confirmé par deux inscriptions attiques, l'une du règne de Trajan ou d'Adrien (C. I. p. 373, n° 269, 15), et l'autre du règne d'Antonin le Pieux (C. I. p. 389, n° 281, II, A, 9), où l'on trouve Ζμάραγδος. L'orthographe Ζμύρνα se rencontre également dans deux inscriptions attiques (C. I. tome I, p. 361, n° 247, 14, et p. 545, n° 1003, 1); et selon Hérodien (Ἐκ τῶν Ἡρωδιανοῦ, édition Pierson, p. 415) : « Ζητεῖται πῶς γραπτέον τὸ Σμύρνα, ἐπειδή τινες μετὰ τοῦ ζ γράφουσιν αὐτό ». Cependant on écrivait ordinairement σμάραγδος, Σμύρνα, et c'est cette orthographe qui a prévalu. Eustathe, au XIIe siècle, mentionne les formes ζμικρον (p. 217) et ζβέσαι (p. 1421), qu'on trouve, dit-il, dans les anciens lexiques, à la lettre ζ. Cela prouve que, dès avant le XIIe siècle, le σ s'adoucissait aussi devant β.

Des inscriptions telles que Αρισστοδαμος, Τελεσστας, etc. (Bœckh, I, p. 42) font penser que, dans certains cas ou dans certains pays, on insistait beaucoup sur le σ, et qu'on lui donnait un son sifflant très-marqué (2). Mais

(1) *Jugement des voyelles par les consonnes*, § 9 : « Ὅτι δ' ἀνεξίκακόν εἰμι γράμμα (c'est le σ qui parle) μαρτυρεῖτέ μοι καὶ αὐτοί, μηδέποτε ἐγκαλέσαντι τῷ ζῆτα σμάραγδον ἀποσπάσαντι καὶ πᾶσαν ἀφελομένῳ Σμύρναν. » — Ajoutez πελαζγικον, pour πελασγικον, dans une inscription d'Argos citée par Lebas, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*, Paris 1848, in-4°, (II, p. 27, n° 122).

(2) Christ, p. 130 et s., soutient très-savamment cette thèse un peu subtile : que dès les temps les plus anciens, le σ a dû se pro-

en général les anciens trouvaient le σ peu agréable (1); aussi n'est-il pas surprenant qu'ils aient cherché peu à peu à l'adoucir. C'est surtout dans la musique que le son de cette lettre leur déplaisait. En effet, comme on peut aisément le remarquer dans les chœurs, la lettre *s* produit avant la note un sifflement qui blesse l'oreille ; c'est pourquoi on avait composé des chants où le σ n'entrait pas (2).

Dans un certain nombre de mots, en grec moderne, le ζ ou du moins le son du ζ a remplacé le σ ou le ξ initial, exemple : *ζαρώνω, ζαβός, ζάχαρι, ζουλίζω* (ἐξυλίζω) (3).

Il nous reste à parler des lettre doubles ψ et ξ, et du ζ.

Ψ et Ξ. Le ψ étant, selon les cas, pour πσ, βσ, φσ, et le ζ pour κσ, γσ, χσ, il est probable qu'à l'origine ces lettres ont eu une prononciation variée, selon qu'elles tenaient la place de tel ou tel groupe, à moins qu'on n'ait commencé à faire usage des lettres doubles qu'à une époque où la distinction n'était déjà plus sensible. Quoi qu'il en soit, c'est la prononciation correspondante aux fortes π et κ qui a prévalu, comme nous l'apprend Denys

---

noncer d'une façon plus douce au commencement des mots devant une voyelle, et dans le corps des mots entre deux voyelles ; d'une façon plus rude devant une consonne, spécialement devant les muettes et les nasales.

(1) « Ἄχαρι δὲ καὶ ἀηδὲς τὸ σ... Δηλοῖ δὲ τοῦτο Πίνδαρος ἐν οἷς φησι· Πρὶν μὲν ἥριπε σχοινοτενὴς φονίεντα διθύραμβον καὶ τὸ Σὰν κίβδηλον ἄνθρωποι. » Denys d'Halicarnasse, Περὶ συνθ. ὀνομ. § 14.

(2) « Εἰσὶ δὲ οἱ ἀσίγμους ᾠδὰς ὅλας ἐποίουν. » Denys d'Halicarnasse, Περὶ συνθ. ὀνομ. § 14.

(3) Mavrophrydis, p. 57.

d'Halicarnasse : « Τὸ μὲν γὰρ ξ διὰ τοῦ κ, τὸ δὲ ψ διὰ τοῦ π τὸν συριγμὸν ἀποδίδοσι » (Περὶ συνθ. ὀνομ. § 14). Voyez encore Priscien, I, § 42 (1). C'est aussi la prononciation actuelle; toutefois, après γ, μ, ν, le ψ et le ξ s'adoucissent et sonnent comme *bs*, *gs*.

Z.

Le ζ n'est pas une lettre double (2) : il ne vient point de τσ, qu'on ne trouve pas, même quand l'étymologie le demanderait (ainsi l'on dit : ἀνύσω, pour ἀνύτσω), et par conséquent la prononciation allemande du ζ comme *ts* est fausse; il ne vient point de δσ (3), comme l'ont cru les modernes, car ἐλπίσι, par exemple, qui est pour ἐλπίδσι, rejette le δ au lieu d'en former un ζ, et par suite la prononciation française du ζ comme *dz* est inexacte; il ne vient pas non plus de σδ, comme le pensaient les grammairiens anciens, Denys d'Halicarnasse (Περὶ συνθ. ὀνομ. § 14), Sextus Empiricus (Πρὸς γραμματικούς, ch. v, n° 103) etc.; il vient d'un *j* primitif (= *j* allemand) (4). Ce *j* a attiré un *d* prosthétique, et l'action du *d* a fait du groupe *dj* une spirante : c'est ce que montrent les formes éoliennes ζα pour διά (Ahrens, I, p. 45), Ζοννυξος pour Διόνυσος (C. I.

---

(1) « Græci, *s* sequente, nunquam *x* præponunt, sed *k* pro ea, ut ἔκστασις. » Edition de Keil, p. 33.

(2) Fl. Lécluze, p. 16.

(3) Curtius, *Grundzüge der griech. Etymologie*, 3e *éd.*, *p.* 570.

(4) Bopp, § 19 : « Je crois pouvoir affirmer que le ζ tient partout la place d'un *j* primitif, comme on le voit clairement en comparant la racine ζυγ au sanscrit *yug*... » (Traduction de M. Bréal.) — C'est une chose digne de remarque que sur les monnaies des rois grecs qui ont régné à Bactres après Alexandre le Grand, le ζ est rendu précisément par *j* ou *y* (Albrecht Weber, *op. cit.*, p. 615 et 616).

n° 2167, ligne 5) (1). On peut ajouter que le ζ n'est pas, comme le ψ et le ξ, une lettre introduite après coup dans l'alphabet, et qu'il y occupe le même rang que la lettre phénicienne *zaïn*, qui est une lettre simple.

Mais si le ζ n'est pas une lettre double, il faut le considérer, dans certains cas, comme une lettre dédoublée; voilà comment nous expliquons les formes Σδεύς, σδύγος, κωμάσδω, etc. Ainsi, le *j* primitif est devenu d'abord *dj*, puis ζ, et enfin en quelques endroits σδ (2).

Cela posé, il est naturel d'en conclure que le ζ, lettre simple, avait un son simple, et que c'était celui du *zaïn* phénicien, dont il tient la place, celui qu'il a encore aujourd'hui, le son du *z* français. Quant au groupe σδ, il n'avait évidemment ni le son du ζ, ni un son simple; mais avait-il celui du σ et du δ, c'est ce que l'on ne peut pas assurer.

Outre l'étymologie, et l'origine alphabétique du ζ, nous avons pour preuve qu'il s'est prononcé comme *z* dans l'antiquité, les formes ζμάραγδος et Ζμύρνα, citées plus haut (p. 65). En effet il est impossible qu'on ait prononcé *dzmaragdos*, *dzmyrna*, ce qui serait beaucoup trop dur; et d'ailleurs, dans ces mots, la pronon-

---

(1) Conf. sur tous ces points Mavrophrydis, p. 56 et 57 : il soutient cette opinion moyenne que le ζ *n'est pas toujours une lettre double*.

(2) Si l'on reconnaît que le groupe purement étymologique σδ donne σ et jamais ζ, on ne peut pas soutenir *que* σδ *est une transposition pour* δς (*secus* Curtius, *Erläuterungen*, 3e éd., p. 18) et *que* ζ *en vient*. — Quant à faire venir σδ de *j* sans l'intermédiaire ζ, cela nous paraît absolument impossible.

ciation actuelle étant *z*, c'est-à-dire *s* adouci, entre *s* primitif et *s* adouci il n'y a point place pour un intermédiaire *dz*.

Enfin on peut ajouter que, selon les grammairiens, si les Latins n'avaient pas emprunté le Z aux Grecs, ils l'auraient rendu par SS, SD, ou DS (1). Donc, aucune de ces combinaisons ne le représentait exactement (2), ce qui est vrai de notre *z*.

Nous avons vu que le *j* primitif, devenu *dj* par l'addition d'un *d* adventice, se change ordinairement en *z*; cependant, aujourd'hui encore, en Epire et en Macédoine, on trouve la prononciation primitive, exemple : *jin* (ζήν), *jygouri* (ζυγούρι), etc. (3).

En terminant l'étude des consonnes, on peut se demander si dans l'ancien grec les redoublements se faisaient sentir dans la prononciation. On sait qu'aujourd'hui les consonnes redoublées se prononcent comme simples. Pour l'antiquité, il nous paraît certain que la prononciation s'accordait avec l'écriture, au moins jusqu'à l'époque où l'orthographe a commencé à se fixer; en effet, pourquoi aurait-on écrit les doubles lettres si on

---

(1) Voy. Capperonnier, p. 489 et s., 502 et s.

(2) Quintilien, XII, x, § 27 : « .. jucundissimas ex Græcis litteras non habemus, vocalem alteram, *alteram consonantem*, quibus nullæ apud eos dulcius spirant... ut in Ephyris et Zephyris, *quæ si nostris litteris scribantur, surdum quiddam et barbarum efficient.* »

(3) Mavrophrydis, p. 57.

ne les avait pas prononcées? D'ailleurs le redoublement correspond souvent à une lettre supprimée. Il y a une preuve spéciale de cette prononciation dans les ρ redoublés, car ils sont marqués chacun d'un esprit différent. Plus tard, les transcriptions syriennes semblent confirmer la prononciation actuelle : souvent, en effet, quand le grec offre deux consonnes, les Syriens n'en écrivent qu'une seule (1).

Au XII^e^ siècle, Eustathe présente comme ayant exactement le même son ἔδδεισαν et ἔδησαν (*Iliade*, A, v. 406), il est donc vraisemblable que de son temps la prononciation n'observait plus le redoublement.

CHAPITRE DEUXIÈME

DE L'ASPIRATION

§ 1^er^. — *Esprit rude.*

L'aspiration rude pouvait affecter les voyelles et le ρ. Elle était recherchée des anciens Attiques ; en effet, dans quelques-unes de leurs inscriptions, presque tous les mots qui commencent par une voyelle ont l'esprit rude, représenté par H (voyez C. I. n° 71). Cependant il semble que dès l'époque classique cette aspiration ne se

(1) Renan, *Eclaircissements tirés des langues sémitiques*, p. 33.

faisait plus guère sentir dans la langue grecque (1). Cela paraît résulter :

1° De ce qu'on a mis l'H au nombre des voyelles, en l'an 403, sous l'archontat d'Euclide.

2° De l'absence de règles bien précises sur l'emploi de l'esprit rude : ainsi, dans ἔχω, il n'y a pas d'esprit rude à cause du χ, tandis que dans ἁφή il y en a un malgré le φ.

3° De l'échange de l'esprit rude et de l'esprit doux dans les dialectes : ἠέλιος et ἥλιος.

4° De l'emploi arbitraire de l'esprit rude ou de l'esprit doux dans les transcriptions des mots sémitiques (2).

L'esprit rude répond presque toujours à un *s* en latin : ἕξ, *sex*. Cependant on le trouve assez souvent remplacé par *v*, exemple : ἕσπερος, *vesper* ; ἑστία, *Vesta*, etc. Il s'est même, dans certains cas, changé en esprit doux : Ηακουσιος (C. I. n° 71), ἀκούσιος. Ces deux faits semblent indiquer qu'il s'est affaibli peu à peu, avant de disparaître tout à fait. Il ne se fait plus sentir dans la prononciation moderne.

§ 2. — *Digamma.*

Le *F* est une aspiration plus douce ; il répond presque

---

(1) Toutefois, sur les médailles d'Héraclée en Lucanie, on trouve presque toujours ΗΗρακλειων (Mionnet, I, p. 452 et s.).

(2) Voyez Schulze, p. 10. — Dans des inscriptions antérieures à Euclide on voit l'H employé ou omis capricieusement : Rangabé, *Antiquités helléniques*, I, n° 259 (Ol. 92. 4), et no 89 (Ol. 85. 4).

toujours au *v* latin : *Foῖκος*, *vicus*. Denys d'Halicarnasse l'appelle « le son *ou* exprimé par une seule lettre » (1). Le *F* avait donc un son analogue au *w* anglais; c'est le son *ou* des Eoliens (ils n'étaient pas les seuls qui en fissent usage), que les Romains expriment par *v*, et les autres Grecs par *ου*, plus tard par *β* (*Ουαλέριος*, *Βαλέριος*). Ce qui peut encore servir à indiquer la prononciation du *F*, c'est qu'il est parfois remplacé par *υ* : *ὐίλη* pour *Fίλη*, dans Hésychios, et par *ο* : *Οαξος*, dans les inscriptions (2). Il est probable qu'il n'avait jamais le son de l'*f* que sa forme pourrait engager à lui donner, car on ne trouve jamais le *φ* à la place du *F*.

Denys d'Halicarnasse, dans son traité *Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων*, n'en parle pas, ce qui semble prouver que de son temps on n'en tenait plus compte dans la prononciation. Il est même certain que les éditions d'Homère ne portaient pas le *F*, autrement nous en verrions quelque chose dans les commentaires des Alexandrins. Si on ne l'a pas écrit, c'est apparemment qu'il n'avait guère d'importance; dès le temps de Pisistrate la langue

---

(1) *Antiquités romaines*, liv. I, à propos du mot *Velia*, p. 52 de l'édition de Reiske : « Σύνηθες γὰρ ἦν τοῖς ἀρχαίοις Ἕλλησιν, ὡς τὰ πολλὰ, προτιθέναι τῶν ὀνομάτων, ὁπόσων αἱ ἀρχαὶ ἀπὸ φωνηέντων ἐγίνοντο, τὴν ου συλλαβὴν ἑνὶ στοιχείῳ γραφομένην · τοῦτο δ' ἦν ὥσπερ γάμμα διτταῖς ἐπὶ μίαν ὀρθὴν ἐπιζευγνύμενον ταῖς πλαγίαις, ὡς *F*ελένη, καὶ *F*άναξ, καὶ *F*οῖκος, καὶ *F*ανὴρ, καὶ πολλὰ τοιαῦτα. » — Priscien dit de même en parlant de l'*u* latin : « Cognatione soni videbatur affinis esse digamma ea littera » I, § 12. Victorinus, avant lui, était plus affirmatif : « ... *idem valet* quod apud nos U cum pro consonante scribitur » p. 2468 *in fine*.

(2) Voy. Bœckh, C. I. t. II, p 401, *De dialecto inscriptionum Creticarum*.

avait déjà subi de nombreux changements, le *F* avait sans doute disparu de la prononciation.

C'est au commencement des mots que le *F* s'est maintenu le plus longtemps. Dans le corps des mots, il a disparu de bonne heure ; cependant on en trouve quelques exemples dans les inscriptions (voy. C. I. n° 10).

L'esprit rude et le *F* se confondent quelquefois ; ainsi Hesychios nous dit que ϝαώς avait l'esprit rude (Lexicon, *v°* ϝαώς), ce qui explique le latin *pavo*. Dans λᾶας, les grammairiens reconnaissent le *F*, mais l'aspiration était sans doute plus forte, car on trouve en latin *lapis*. Il y a plus, Priscien (I, § 21) nous parle du *F* représentant deux consonnes, σφ, exemple : σφός. A l'inverse on voit souvent l'esprit doux à la place du *F* : ἄστυ pour Fάστυ. Le *F* varie donc de l'esprit doux à l'esprit rude et à deux consonnes.

§ 3. — *Esprit doux.*

Selon quelques auteurs (1), l'esprit doux remplace l'aspiration faible du grec archaïque, c'est-à-dire le *F* ; selon Curtius (2), l'esprit doux n'était pas un *F* affaibli, mais un équivalent guttural du *F* : il n'avait pas un son labial, il venait du larynx. Quoi qu'il en soit, « par suite de l'affaiblissement général des aspirations dans le grec

(1) Baudry, *Grammaire comparée*, p. 177.

(2) A son cours. Nous le citons d'après les notes que nous a obligeamment communiquées un de ses élèves, M. Jules Lecoultre, de Genève, licencié de la Faculté des lettres de Paris.

classique, l'esprit doux vint à ne plus être senti du tout, et dès lors on s'en servit pour marquer l'absence d'aspiration sur les voyelles initiales qui n'étaient pas frappées de l'esprit rude. C'est ainsi que l'α privatif est marqué d'un esprit doux en signe simplement d'absence d'aspiration (1). » En effet, dans les correspondants des langues congénères, rien ne précède la voyelle. Il en est de même de l'ε de l'augment.

---

(1) Baudry, *ibid.* p. 176.

DEUXIÈME PARTIE

DE L'ACCENT, DE LA QUANTITÉ, ET DES RAPPORTS DE L'ACCENT AVEC LA QUANTITÉ

Jusqu'ici nous avons étudié séparément, ou à peu près, chacun des sons de la langue grecque; nous devons maintenant les considérer dans leurs rapports usuels, et examiner ce qu'ils deviennent ainsi sous l'influence de l'accent et de la quantité.

§ 1^er^. — *De l'accent.*

Le langage est un chant, un peu terne à la vérité, *cantus obscurior* (1), mais où l'on distingue l'aigu et le grave, le temps fort, des intervalles appréciables (2), et des modulations qu'on pourrait noter. Le temps fort, l'in-

---

(1) Cicéron, *de Oratore*, 17. — Denys d'Halicarnasse, § 11, *in fine* : « τὸ τῆς φωνῆς μέλος. »

(2) Denys d'Halicarnasse, Περὶ συνθ. ὀνομ., § 11 : « Διαλέκτου μὲν οὖν μέλος ἐνὶ μετρεῖται διαστήματι τῷ λεγομένῳ Διὰ πέντε, ... καὶ οὔτε ἐπιτείνεται περὶ τῶν τριῶν τόνων καὶ ἡμιτονίου ἐπὶ τὸ ὀξύ, οὔτε ἀνίεται τοῦ χωρίου τούτου πλεῖον ἐπὶ τὸ βαρύ. »

tensité plus grande de la voix sur certaines syllabes. est ce qu'on nomme l'accent tonique, τόνος, προσῳδία. Mais l'accent, comme son nom l'indique (*ad-canere*, πρὸς-ᾄδειν), n'était pas seulement, chez les Grecs, un son plus fort, c'était en outre, selon les cas, la note la plus aiguë ou la plus grave (1). On comprend aisément par là l'importance de la syllabe accentuée; aussi n'est-il pas surprenant que, dans le développement de la langue, l'accent soit resté à sa place (2) : c'est à peine si, dans le langage populaire actuel, il a quelquefois reculé d'une syllabe, exemple : ἐρχουμάσθε pour ἐρχόμεθα (3), encore y a-t-il une sorte de compensation dans l'introduction d'un second accent.

Toutefois la distinction délicate qu'on faisait dans l'antiquité entre l'accent aigu, l'accent grave, et l'accent circonflexe combinaison des deux autres, est aujourd'hui perdue. Elle devait être une cause de variété et d'harmonie; les Romains nous le disent, et ils reconnaissent l'infériorité de leur langue à cet égard (4). L'accent circonflexe n'existe plus pour l'oreille dans le grec mo-

---

(1) Voy. la *Méthode d'accentuation grecque* de MM. Egger et Galusky, p. 1 à 4; — et Baudry, *Grammaire comparée*, p. 14 et 15.

(2) Dans les mots abrégés par l'usage moderne, la syllabe accentuée reste toujours intacte, exemple : ψάρια pour δψάρια.

(3) Rangabé, *Grammaire du grec actuel*, p. 36.

(4) Quintilien, XII, x, 33; « Accentus quoque, quum rigore quodam, tum similitudine ipsa minus suaves habemus; .... itaque tanto est sermo græcus latino jucundior, ut nostri poetæ, quoties dulce carmen esse voluerint, illorum id nominibus exornent. »

derne, et l'on ne distingue guère l'aigu du grave ; l'accent n'y est presque plus qu'un temps fort, la mélodie s'est effacée, et cependant il a en Grèce, comme en Italie, un rôle si prépondérant qu'il vaudrait mieux, dans bien des cas, altérer le son des lettres que de changer la place de l'accent. On peut juger par là de quelle importance l'accent plus musical et plus varié des anciens devait être dans le langage. Il est donc nécessaire, soit pour le grec ancien, soit pour le grec moderne, de prononcer selon l'accent (1).

---

(1) « Qui ne reconnaît pas cela, » dit Blackie, p. 49, « mérite les étrivières. » — Le progrès de l'iotacisme n'a pas peu contribué à rendre l'accent indispensable.

On peut consulter, sur la matière de l'accent, les auteurs anciens énumérés par MM. Egger et Galusky dans leur *Méthode d'accentuation grecque*, p. 7 et 8 ; et parmi les modernes : Guillielmus Baillius S. J., *De accentibus Græcorum*, dans la Grammaire d'Alexandre Scot publiée à Lyon en 1624, p. 775-851 ; — Primatt, *Accentus redivivi, or a Defence of an accented pronunciation of greek prose*, Cambridge 1764 ; — Frid. V. Reizius, *De prosodiæ græcæ accentus inclinatione*, editio repetita, curante Frid. Aug. Vollio, Lipsiæ 1781, in-8° : « livre précieux, dit Villoison, pour la connaissance des accents » ; — Arthur Brown, *Some observations upon the greek accents*, Dublin 1800, 27 p. in-4° ; — d'Ansse de Villoison, *Lettre à M. Fl. Lécluze sur la prononciation, l'accentuation, la prosodie, et la mélodie de l'ancienne langue grecque* (Magasin encyclopédique, 7e année, 1801, tome V, p. 456-481) ; — Foster, *An essay on the different nature of accent and quantity, with their use and application in the english, latin and greek languages*, 5e édition, in-8°, Londres 1820 : ouvrage dont Pennington fait l'éloge, et auquel il a beaucoup emprunté ; — Liskovius, p. 485 et s. ; — Οἰκονόμος, p. 411 à 642 ; — Gottling, *Allgemeine Lehre vom accent der griechischen sprache*, Iéna 1835 ; — Pennington, p. 78 et s. ; — Blackie, p. 47 et s., et *On the place and power of accent in language*, Edimbourg 1871, in-4°.

§ 2. — *De la quantité.*

La prononciation des anciens Grecs marquait des différences très-sensibles dans la durée des syllabes, cela est certain (1), mais la règle qu'une longue valait juste deux brèves (2) n'est qu'une règle artificielle inventée pour mesurer les vers : en réalité, il y avait des longues plus ou moins longues, et des brèves plus ou moins brèves (3).

L'alphabet grec a des lettres différentes pour les brèves et pour les longues par nature : ε, η, ο, ω, quant aux trois autres voyelles : α, ι, υ, l'usage seul fait connaître si elles sont longues ou brèves. Une règle remarquable est celle qu'on nomme la règle de position : une

---

(1) Denys d'Halicarnasse, Περὶ συνθ. ὀνομ. § 14 : « Τὰ μὲν μακρὰ τεταμένον λαμβάνει καὶ διηνεκῆ τὸν αὐλὸν τοῦ πνεύματος · τὰ δὲ βραχέα ἐξ ἀποκοπῆς τε καὶ μιᾶ πληγῇ πνεύματος, καὶ τῆς ἀρτηρίας ἐπὶ βραχὺ κινηθείσης ἐκφέρεται. » — Aristide Quintilien : « Τῶν μὲν οὖν φωνηέντων τὰ μὲν ἐλαχίστῳ χρόνῳ προσενεχθῆναι δυνάμενα βραχέα λέγεται, τὰ δ' ἐξ ἀνάγκης μείζονι μακρά » (*de Musica*, liv. I, p. 44, éd. Meibom.) — L'accent circonflexe ne pouvait porter que sur une longue, car comme il renfermait deux notes, l'une aiguë et l'autre grave, il fallait un temps suffisant pour les faire entendre toutes les deux. Cela prouve bien que la quantité n'était pas seulement une mesure théorique. Et puis comment comprendre que la quantité soit le fondement de la versification, si elle n'est qu'une convention ? Y avait-il des dictionnaires de quantité du temps d'Homère ?

(2) « Longam esse duorum temporum, brevem unius etiam pueri sciunt. » Quintilien, IX, IV, 45.

(3) Denys d'Halicarnasse, § 15 : « Μήκους δὲ καὶ βραχύτητος συλλαβῶν οὐ μία φύσις, ἀλλὰ καὶ μακρότεραί τινές εἰσι τῶν μακρῶν, καὶ βραχύτεραι τῶν βραχειῶν. »

voyelle brève par nature est comptée comme longue par position lorsqu'elle est suivie de deux consonnes, soit dans le même mot, soit par la rencontre du mot suivant. L'allongement tenait probablement à la difficulté qu'il y a à prononcer plusieurs consonnes de suite (1).

Les Grecs modernes n'allongent, dans la prononciation, que les voyelles accentuées; par conséquent il n'y a pas de différence entre l'ι et l'η, l'ο et l'ω : il semble qu'il en était déjà ainsi du temps d'Eustathe, puisqu'il présente comme se prononçant exactement de même, par exemple : ἔδδεισαν et ἔδησαν (*Iliade* A, v. 406) (2). Aujourd'hui, les vers sont fondés sur l'accent; c'est ce qu'on appelait au moyen âge *στίχοι πολιτικοί* (3).

---

(1) Baudry, *Grammaire comparée*, p. 12 *in fine :* « On peut s'en faire une idée quand on entend les Orientaux qui parlent aujourd'hui notre langue. Un Persan qui parle français prononce *feranҫais, obejet.* » — Comparez ce que dit Denys d'Halicarnasse, § 15 : que dans ὁδός la première syllabe est brève, qu'elle l'est moins dans Ῥόδος, moins encore dans τρόπος, moins encore dans στρόφος. De même, la syllabe η est longue, mais σπλήν l'est davantage par suite de l'addition de quatre lettres, « τεττάρων γραμμάτων προσθήκαις παραυξηθεῖσα ».

(2) Sur les médailles de Damas, je trouve μητροπολεος alternant avec μητροπολεως sous Septime Sévère et Caracalla (Mionnet, V, p. 289 et 290); et Περγαμηνον pour Περγαμηνων sur une médaille du temps d'Antonin le Pieux (Mionnet, Suppl., V, p. 440). Mais en général, aux IIe et IIIe siècles, l'ω est fidèlement conservé dans les médailles.

(3) Relativement à la quantité, voir pour plus de détails Pennington, p. 148-251.

§ 3. — *Des rapports de l'accent avec la quantité.*

La quantité, comme l'accent, donne aux syllabes une importance relative plus ou moins grande, mais dans la durée seulement : en effet une syllabe longue peut n'être pas accentuée. L'accent consiste à élever la voix, et la quantité à s'arrêter plus ou moins sur les syllabes. Il est vrai que dans le grec moderne toutes les syllabes accentuées sont longues, mais c'est là une décadence : on conçoit très-bien que la force de la voix se porte sur une syllabe brève (1); et qu'il en ait été ainsi dans l'ancien grec, c'est ce que prouve avec évidence un passage de Denys d'Halicarnasse, Περὶ συνθ. ὀνομ., § 11 : « Ἡ μὲν πεζὴ λέξις οὐδενὸς οὔτ' ὀνόματος, οὔτε ῥήματος βιάζεται τοὺς χρόνους; οὐδὲ μετατίθησιν, ἀλλ' οἵας παρείληφε τῇ φύσει τὰς συλλαβάς, τάς τε μακρὰς καὶ τὰς βραχείας, τοιαύτας φυλάττει » (2).

S'il était vrai que l'accent allongeât les brèves, cet auteur n'aurait pas pu dire que la prose respecte les longues et les brèves, et que *pas un nom, pas un verbe* ne contrarie la quantité. Il est donc certain qu'en prose une syllabe pouvait être brève et accentuée. En était-il autrement dans les vers? Pour le soutenir, il faudrait suppo-

---

(1) Pennington, p. 158 et s. — L'Ours d'Erasme le fait bien voir : « Vel ab asinis licet hoc discrimen discere, qui rudentes corripiunt acutam vocem, imam producunt. » *De recta latini græcique sermonis pronuntiatione.*

(2) Oratio soluta neque nominis neque verbi ullius tempora perturbat, sed et longas et breves sicuti a natura acceperit easdem conservat. (Traduction de Reiske, p. 64).

ser que la quantité y effaçait l'accent; mais cette supposition n'est pas fondée. En effet les anciens grammairiens nous disent que la prose peut s'analyser en pieds, en fractions de vers : « nihil, quod prosa scriptum, non redigi posse in quædam versiculorum genera, vel in membra (1). ». Ainsi, dans les premiers mots du discours de Démosthène pour la couronne, on trouve d'abord un bacchius, puis un spondée, puis un anapeste, etc. (2). Par conséquent il faudrait aller jusqu'à soutenir que l'accent n'existait pas, même dans la prose, et que la quantité seule s'y faisait sentir. Un passage de Quintilien cité plus haut (p. 76, note 4) tranche la question : on y voit que les Romains introduisaient dans leurs vers des mots grecs dont l'accent plus varié les embellissait (3). Si ces mots conservaient leur accent dans les vers latins, à plus forte raison l'avaient-ils dans les vers grecs. D'ailleurs on le trouve marqué, dans les manuscrits, aussi bien sur les vers que sur la prose, et aucun auteur ancien ne distingue, au point de vue de l'accent, entre la prose et les vers.

---

(1) Quintilien, IX, IV, 52; *adde*, IV, 79 : ... « orationem omnem constare pedibus dixi. »

(2) Denys d'Halicarnasse, Περὶ συνθ. ὀνομ. § 18. — Les vers ne diffèrent de la prose, à cet égard, qu'en ce que les pieds s'y disposent dans un certain ordre, ce qui produit un rhythme régulier (*rhythmi quomodo cœperunt currunt usque ad* μεταβολήν, *i. e. transitum in aliud genus rhythmi*; Quintilien, IX, IV, 50), au lieu que dans la prose le rhythme est plus capricieux.

(3) Cf. Horace, *Sat.* I, X : ... « sermo lingua concinnus utraque Suavior; ut Chio nota si commixta Falerni est. » (v. 20 et 21.)

Sans doute on ne devait pas lire les vers comme la prose, Quintilien le dit (1), mais la différence consistait dans le ton, et non dans l'accent. C'était, comme l'ont très-bien remarqué les anciens, une différence mélodique : on distinguait la voix continue, c'est le langage ordinaire ; la voix διαστηματική, c'est le chant ; et la voix moyenne, c'est la déclamation des vers, qui tient le milieu entre les deux autres (2). Quand les vers étaient chantés, la musique contrariait souvent l'accent et la quantité, comme nous l'apprend Denys d'Halicarnasse, § 11 (3) ; on doit en conclure que quand ils étaient lus, ni l'accent ni la quantité n'étaient altérés. Le contexte de ce passage conduit très-naturellement à cette conclusion. En effet l'auteur ne parle que du chant et de la lecture de la prose : « dans le chant, l'accent et la

(1) « Sit autem in primis lectio virilis et cum suavitate quadam gravis, et non quidem prosæ similis, quia carmen est, et se poetæ canere testantur, non tamen in canticum dissoluta ... ; de quo genere optime C. Cæsarem prætextatum adhuc accepimus dixisse : Si cantas, male cantas ; si legis, cantas. » I, VIII. 2.

(2) Aristide Quintilien, *De musica*, p. 7, éd. Meibom. « Ἡ μὲν οὖν συνεχής ἐστι (φωνὴ) ᾗ διαλεγόμεθα, μέση δὲ ᾗ τὰς τῶν ποιημάτων ἀναγνώσεις ποιούμεθα, διαστηματικὴ δὲ ἡ καὶ τὰ μέσον τῶν ἁπλῶν φωνῶν ποσὰ ποιουμένη διαστήματα » (ce qu'Aristoxène exprime en disant : « πάντες τὸν τοῦτο φαινόμενον ποιεῖν οὐκέτι λέγειν φασὶν, ἀλλ' ᾄδειν » *Harmonic. element.*, p. 9, éd. Meibom.).

(3) « Τὰς λέξεις τοῖς μέλεσιν ὑποτάττειν ἀξιοῖ, καὶ οὐ τὰ μέλη ταῖς λέξεσι. » i. e. Dictiones concentui submittendas postulat (musica), non autem dictionibus concentum. (Traduction de Reiske, p. 63). Il donne pour exemple un passage d'Euripide dont la musique, qu'il connaissait, change des brèves en longues et des longues en brèves, et supprime ou déplace l'accent. — Pennington propose ingénieusement de distinguer entre la musique plus ancienne et moins compliquée, et la musique plus récente (p. 225).

quantité sont sacrifiés; dans la prose, la quantité n'est pas altérée par l'accent », et il ne dit rien des vers : si la quantité ou l'accent y étaient altérés, comment ne l'aurait-il pas dit? et s'il ne dit rien, c'est qu'aucun accident de ce genre ne se produisait.

Il faut pourtant avouer, puisque l'expérience le prouve, que l'accent tend à allonger la syllabe sur laquelle il porte; cela tient à ce que la voix devant faire un effort pour le marquer, cet effort sera diminué si l'on remplace l'intensité et l'acuité par la durée (1) : c'est ce qu'ont fait les Grecs et les Romains au moyen âge, et voilà pourquoi aujourd'hui, en grec et en italien, l'accent a quelque chose de traînant, si ce n'est dans les finales où il éclate, exemple : *città*. Il est probable que dans l'antiquité il était plus éclatant et plus sec, ce qui permettait de prononcer brièvement les brèves accentuées. C'est d'ailleurs ce qui paraît résulter de l'existence et de la disparition de l'accent circonflexe, qui était, comme on sait, la réunion des deux autres (2). Si chacun de ces accents, à lui seul, allongeait la syllabe, l'accent circonflexe devait être démesurément long. Aucun

(1) Il me semble que les Italiens du Nord ont un autre procédé, dont l'effet est le même; ils prononcent assez brièvement la syllabe accentuée, et ils s'arrêtent ensuite : cette pause tient lieu de l'allongement. Quelquefois on croit entendre dans l'intervalle le redoublement d'une consonne, exemple : *bene(f)fico*.

(2) Denys d'Halicarnasse, Περὶ συνθ. ὀνομ. § 11 : « Οὐ μὴν ἅπασά γε λέξις... τῆς αὐτῆς λέγεται τάσεως, ἀλλ' ἡ μὲν ἐπὶ τῆς ὀξείας, ἡ δ' ἐπὶ τῆς βαρείας, ἡ δ' ἐπ' ἀμφοῖν. » Il ajoute que les mots qui rentrent dans cette dernière catégorie « κατὰ μίαν συλλαβὴν συνεφθαρμένον ἔχουσι τῷ ὀξεῖ τὸ βαρύ ».

auteur ne nous dit qu'il en fût ainsi, il suffisait qu'il portât sur une longue ordinaire. On a dû le supprimer à l'époque où l'allongement de l'accent aurait produit l'exagération dont nous parlons.

En résumé, nous tenons pour certain que l'accent s'accordait avec la quantité, tant dans les vers que dans la prose, et qu'il s'est maintenu jusqu'au temps où la quantité a disparu, c'est-à-dire jusqu'au moyen âge. Mais ces deux éléments avaient-ils une égale importance? Il faut distinguer selon les temps. Aujourd'hui l'accent est fort et la quantité nulle, car il n'y a de longues, que celles que fait l'accent (1); au IVe siècle, et peut-être auparavant, la quantité était très-affaiblie, car on faisait déjà des vers fondés sur l'accent (2) : quand je dis que la quantité était très-faible, j'entends que dans les syllabes non accentuées elle était devenue peu sensible, et que dans celles qui avaient l'accent on commençait à ne plus distinguer la quantité. Mais à une époque antérieure, la quantité a été entière; elle a dû alors se faire très-bien sentir sous l'accent, et la preuve c'est qu'elle en détermine la place (3).

---

(1) C'est l'accent qui a détruit la quantité, en allongeant les brèves ; les longues se sont abrégées par compensation.

(2) On ne sait pas au juste à quelle époque on a commencé à faire de ces vers, qu'on appelait στίχοι πολιτικοί, mais on en trouve, au IVe siècle, chez St-Grégoire de Nazianze et chez Apollinaire. (Voy. Mullach, p. 71 et s.).

(3) On pourrait même se fonder là-dessus pour soutenir qu'à l'origine la quantité avait une importance égale ou supérieure à celle de l'accent ; mais cela est si éloigné de ce que nous trouvons dans

Aujourd'hui, en France, quand on lit des vers on évite de les scander rigoureusement, ce qui serait monotone, mais on accuse assez le rhythme pour qu'il n'échappe pas à l'oreille : l'accent oratoire et l'accent tonique dominent, le rhythme est subordonné. Chez les Romains, où l'accent tonique contrariait moins la quantité, en lisant simplement, sans chercher à marquer les brèves et les longues, sans scander comme on le faisait dans les écoles, la quantité devait ressortir assez pour que l'oreille pût en jouir et la contrôler au besoin. L'art de lire la poésie grecque devait être beaucoup plus délicat : il fallait, tout en marquant l'accent, ne pas négliger la quantité, et cependant elle tend bien plus qu'en latin à contrarier l'accent. Mais c'est là précisément ce qui faisait le charme des vers grecs (1). Il n'est peut-être pas impossible de montrer que nous faisons en français quelque chose d'analogue.

Si l'on ne considère que la prosodie, on lira ainsi ce vers de Lafontaine :

« Le chêne un jour — dit au roseau »

Si l'on tient compte de l'accent tonique, on lira :

« Le chêne — un jour — dit — au roseau »

---

les langues modernes, que nous hésitons à le supposer. D'ailleurs, la quantité prosodique est bien un peu artificielle (voy. ci-dessus p. 78). C'est surtout chez les anciens poëtes, chez Homère, qu'elle est incertaine.

(1) Quintilien, XII, x, 33, nous dit que l'accent latin est monotone, et que l'accent grec a dans les vers un charme particulier : « *Accentus quoque, quum rigore quodam, tum similitudine ipsa minus suaves habemus*, » etc.

Mais il y a de plus l'accent oratoire qui veut :

« Le chêne — un jour — dit au roseau »

En prononçant ce vers comme il doit être prononcé, on verra que l'on tient compte à la fois de l'accent oratoire, de l'accent tonique, et de la prosodie. L'accent oratoire, qui donne le sens général, l'emporte sur tout; l'accent tonique, qui donne la forme et la vie aux sons particuliers, vient ensuite, et le mètre enfin. L'accent tonique de *dit* se perd un peu, et le rhythme est dissimulé par la coupure du premier hémistiche : *le chêne — un jour.*

De même, dans le vers suivant, la prosodie voudrait :

« Le jour n'est pas plus pur — que le fond de mon cœur. »

Mais l'accent tonique exige cette division :

Le jour — n'est pas plus pur — que le fond — de mon cœur. »

Enfin l'accent oratoire coupe le vers ainsi :

« Le jour — n'est pas plus pur — que le fond de mon cœur. »

La lutte entre l'accent qui doit dominer, et la prosodie qui doit se faire entendre, est une cause d'harmonie, de variété, d'agrément. Et il est si vrai que la prosodie doit être entendue, que dans les cas où l'accent s'oppose absolument à la division prosodique, il n'y a plus de vers, comme dans cet exemple :

« Adieu, je m'en vais à Paris pour mes affaires. »

On pourrait faire ici une division mathématique, puis-

qu'il y a douze syllabes; mais, comme il s'agit d'une division sensible à l'oreille, et qu'une loi supérieure, celle de l'accent, l'interdit, il n'y a plus l'harmonie du vers, et notre oreille n'entend que de la prose. En un mot, toutes les fois que nous n'entendons que l'accent, et point de prosodie sous l'accent, nous disons qu'on parle en prose ; que si nous distinguons sous l'accent un rhythme prosodique régulier, nous disons qu'on récite des vers ; enfin si nous ne saisissons rien autre chose que le rhythme régulier, nous disons qu'on scande des vers.

CONCLUSION

Pour se faire une idée de la prononciation du grec ancien, il faut avant tout avoir égard au lieu et au temps : les Grecs du Péloponèse et de la Sicile, ceux des îles Ioniennes, ou de l'Attique, et ceux qui habitaient le nord de la Grèce, avaient une prononciation différente en rapport avec le caractère différent de leur dialecte. L'éolien par exemple avait quelque chose d'austère, d'archaïque, de fier, et d'emphatique (*αυστηρὸν καὶ ἀρχαιότροπον, γαῦρον, ἐγκώδες, ὑπόχαυνον*), le dorien aimait les sons ouverts, surtout le son de l'*α*, c'est ce qu'on appelait *πλατείασμός* (1) : Alcée et Sapho, Pindare et Théocrite devaient, en récitant leurs vers, faire entendre un accent provincial particulier.

La formation du dialecte commun ne fit probablement pas disparaître l'accent provincial, mais en tout cas elle fit mieux ressortir une autre différence, le plus ou moins d'iotacisme selon les lieux. Nous savons en effet que l'iotacisme a été plus précoce en certains endroits, par exemple en Béotie. Tant qu'on parla des dialectes différents, l'iotacisme fut comme perdu au milieu des formes dialectales ; quand on eut la même langue, il se montra clairement, plus ou moins avancé selon les pays.

C'est surtout à partir de l'époque classique qu'il importe

(1) Ahrens, I, p. 161 et 162; II, p. 398.

d'avoir égard au temps, car c'est alors que se manifeste cet amincissement des sons qui, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, était à peu près arrivé à son terme.

En tenant ainsi compte des temps et des lieux, pouvons-nous avoir une idée claire de la prononciation de l'ancien grec ? Pouvons-nous la reproduire ? Pouvons-nous savoir comment résonnaient à l'oreille des Grecs les vers de Sophocle ou les discours de Démosthène? Il faut avouer que nous ne le savons pas, et que nous ne pouvons reproduire qu'en partie cette prononciation. Nous avons des indications, mais qu'il y a loin, en pareil cas, de la règle écrite à l'application! Celui qui, de nos jours, apprend dans un livre la prononciation de l'italien, est bien surpris quand il entend parler un Siennois ou un Florentin : quel ne serait pas l'étonnement de Démosthène s'il nous entendait réciter ses discours!

On reconnaît généralement que notre prononciation universitaire est factice, puisqu'elle ne marque pas même l'accent. D'un autre côté une prononciation fondée sur les données de l'histoire serait conjecturale en bien des points; outre qu'il faudrait, pour être logique, prononcer chaque texte selon la prononciation du temps et du pays de l'auteur (1). Si l'on propose comme moyen terme, la prononciation de l'époque classique, il y aura cet autre inconvénient, qu'on lira les auteurs postérieurs à cette époque comme ils n'ont jamais été lus. Les vers d'Homère, par exemple, n'ont

(1) Télfy, p. 123. Il faudrait par exemple prononcer l'υ successivement comme *ou*, *u*, et *i*.

pas été prononcés fort longtemps comme Homère lui-même les chantait : le son des lettres changeant de jour en jour, chaque siècle lut le grec d'Homère à sa mode; Aristote ne le prononçait plus comme Eschyle, Eschyle était déjà loin de la prononciation originale, Lucien en était plus loin encore, on sentait l'iotacisme dans sa déclamation, et peu de siècles après lui on prononçait Homère comme les Grecs aujourd'hui. Si Lucien avait prétendu réciter le grec d'Homère comme on faisait à l'origine, on se serait moqué de lui; il le prononçait comme les Grecs de son temps : que ne faisons-nous de même?

De toutes les prononciations du grec, il n'y en a qu'une qui ait, de nos jours, une réalité vivante, une physionomie sensible et qu'un étranger même peut reproduire (1). Sans doute la prononciation orientale a des défauts, mais beaucoup moindres qu'on ne l'imagine : le grec moderne est la plus douce des langues de l'Europe, et le son de *i* n'y est pas répandu comme on le croit (2). Il est vrai que la prononciation actuelle n'est pas celle d'Homère; mais, encore une fois, si deux ou trois siècles ont prononcé les vers d'Homère comme Homère lui-même, vingt siècles et plus ont prononcé autrement.

Que si, au lieu d'Homère, nous supposons Lucien, deux cents ans après cet auteur on ne prononçait

(1) Blackie, p. 42 et s. Il y développe cet argument que le grec actuel forme un système complet de prononciation, tandis que l'histoire ne nous donne que des bribes de la prononciation des anciens.

(2) On n'admettrait plus aujourd'hui, nous l'avons déjà dit, une phrase comme celle-ci : « καὶ ἡ γυνὴ καὶ οἱ υἱοί » qui se trouve plusieurs fois répétée dans un papyrus grec d'Egypte (tome XVIII des *Notices*

déjà plus comme lui, et peu s'en fallait qu'on ne prononçât comme aujourd'hui. Mais si Lucien, revenu à la vie, nous lisait Homère, Sophocle, Platon, qui ne s'empresserait d'apprendre de lui la prononciation de leurs chefs-d'œuvre? Qui songerait à lui dire que ce n'est plus la leur? De même, lorsque les Grecs nous lisent les écrits de Lucien, sommes-nous en droit de leur dire que leur prononciation est de nouvelle date, qu'il faut la corriger, la rendre plus archaïque, pour retrouver le caractère et l'harmonie de l'original?

Quand Lascaris enseignait en Italie, comme Lucien, devait-on lui reprocher de ne pas prononcer comme au IIe siècle de l'ère chrétienne, et lui demander de vieillir sa prononciation? Mais si l'on accorde que celle de Lascaris peut convenir au grec de Lucien, on accorde tout, puisque la langue, parvenue à son dernier développement, a peu ou n'a point changé depuis; et d'autre part si Lucien ne savait plus prononcer Sophocle, il ne faut pas demander mieux. Savons-nous prononcer nous-mêmes la langue de Rabelais, de Montaigne, d'Amyot? Et qu'en sera-t-il, dans deux siècles, de celle de Bossuet et de Molière?

Il est vrai que la prononciation orientale rend plus difficile l'enseignement du grec ancien (1), comme la prononciation nationale de l'anglais rend très-pénible l'étude d'une langue très-simple. Mais est-ce là une raison suffi-

---

et extraits des Mss., p. 132 et s.), on dirait : καὶ τὰ τέκνα αὐτοῦ. Je reconnais que la prononciation orientale, appliquée à l'ancien grec, a des inconvénients; mais il faut aussi convenir que les Grecs modernes n'ont pas perdu le sentiment de l'harmonie.

(1) MM. Hase et Boissonade employaient à leur cours la pro-

sante pour prononcer l'anglais ou le grec comme on l'écrit? Les Italiens aussi pourraient trouver plus commode de prononcer ainsi le français, c'est-à-dire comme ils prononcent leur propre langue. Cependant, quand on parle une langue étrangère, il est naturel d'adopter la prononciation du pays où on la parle; or c'est un singulier paradoxe de prétendre que le grec n'est plus parlé aujourd'hui : l'Université d'Athènes, la Chambre, le Barreau, l'Église grecque n'ont pas un langage de fantaisie, et si le parler du peuple est corrompu, et bien différent du grec de Xénophon, notre français de la campagne, ou des ateliers de Paris, ressemble-t-il à la prose de Voltaire?

Voyons donc les choses comme elles sont, et sans parti pris : le grec moderne est le développement du grec ancien, comme la prononciation moderne est le développement de la prononciation telle qu'elle était autrefois, et puisque l'histoire nous montre que nous ne pouvons reproduire qu'imparfaitement la prononciation antique, il ne nous reste d'autre ressource que de la prendre telle qu'elle est aujourd'hui chez les Grecs. C'est la seule conclusion vraiment scientifique à la fois et vraiment pratique (1).

---

nonciation des Grecs modernes, comme le font aujourd'hui MM. Egger et Rossignol. De même Thiersch et Ross en Allemagne (*Bursian*, p. 191). — M. Bréal, *op. cit.*, voudrait que l'on corrigeât cette prononciation en ce qu'elle a de contraire à la grammaire.

(1) Voyez en ce sens notamment MM. G. d'Eichthal, *De la prononciation nationale du grec, et de son introduction dans l'enseignement classique* (Extrait de l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques, 3e année, 1869, 31 p. in-8°. — G. d'Ei-

chthal et Renieri, *De l'usage pratique de la langue grecque*; Paris, 1864, chéz Hachette. — Littré, dans le *Journal des Débats* du 13 mai 1865. — Fl. Lécluse, *Dissertation sur la prononciation grecque*; Toulouse, 1829, 24 p. in-8°. — Boissonade, *Herodiani Epimerismi*; Londres, 1819, préface : « Cum prorsus perierit antiqua pronuntiandi ratio, qua Demosthenes et Sophocles, vel ipsi Alexandrini sub Ptolemæis utebantur, et fere ridiculum sit unumquemque populum ad suæ linguæ sonos, atque etiam ad libitum, græcorum quos legit librorum pronuntiationem efformare, id saltem boni, admissa neoticorum pronuntiatione lucrabimur non solum ut Gallus homo et Germanus Anglum intelligant græce loquentem, sed id etiam et cum Græcis doctis et scholastica institutione politis confabulemur verbis antiquorum, et facillime, si velimus, hodiernæ linguæ cognitionem ac usum assequamur. » — Jac. Gretserus, S. J. (*Institutiones linguæ græcæ*; Rome, 1599, in-12, p. 13-14, et 16-17) : « Quemadmodum certum est olim apud Latinos aliam fere fuisse quarumdam litterarum et syllabarum, et, ut uno verbo dicam, latinæ linguæ pronuntiationem, quam fit hodie : ita certum est Græcos longe aliter multas litteras pronuntiasse, quam nos hoc tempore pronuntiamus. Qua de re integri quorumdam exstant libri (peut-être fait-il allusion au livre d'Érasme). Porro, sicut nativa et genuina latini sermonis pronuntiatio intercidit, ita et græci, *ac proinde inutile fuerit curiose nimis veterem pronuntiationem sequi quam nusquam sis assecuturus quum non plane constet qualis fuerit*. Efferantur ergo litteræ et voces eo sono et modo qui a doctis plerisque probatur. » C'est ainsi qu'Érasme, tout en critiquant la prononciation orientale alors usitée, l'a pourtant suivie dans son Colloque de l'Echo.

Vu et lu :

A Paris, en Sorbonne, le 8 décembre 1877,
par le doyen de la Faculté des Lettres de Paris,

H. WALLON.

Vu et permis d'imprimer :

Le Vice-recteur de l'Académie de Paris,

A. MOURIER.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION. 1

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I. — *Du son propre des lettres.*

Des voyelles 17
Des diphthongues. 33
Des consonnes 53

CHAPITRE II. — *De l'aspiration.*

De l'esprit rude. 70
Du digamma. 71
De l'esprit doux. 73

DEUXIÈME PARTIE

De l'accent. 75
De la quantité 78
Des rapports de l'accent avec la quantité 80

CONCLUSION. 88

Paris. — Imprimerie de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 June, 2018